

L'alphabétisation et l'éducation des adultes

<i>Résumé</i>	311
<i>Introduction</i>	314
I. Clarification de quelques concepts.....	316
1. Alphabétisation	316
2. Éducation des adultes.....	317
3. Éducation non formelle	317
4. Post-alphabétisation	318
II. Les orientations royales.....	319
III. Les réalisations de 1956 à 2005.....	321
1. Le trajet historique.....	321
2. Le programme de la lutte contre l'analphabétisme et la formation des adultes	322
2.1. Évaluation des campagnes d'alphabétisation avant l'année 1997	323
2.1.1. Sur le plan pédagogique	325
2.1.2. Sur le plan organisationnel	325
2.2. Une nouvelle stratégie	325
2.2.1. Situation.....	326
2.2.2. Programme d'alphabétisation mis en place depuis 1998-1999.....	327
2.2.3. Modalités de réalisation de la stratégie	328
2.2.4. Bilan des réalisations	328
2.3. Plan d'action 2004-2007	332
2.3.1. Financement des programmes	332
2.3.2. Stratégie adoptée	332
2.3.3. Premier bilan.....	334

3. Le programme de l'éducation non formelle.....	334
3.1. Les objectifs de l'éducation non formelle	334
3.2. Population cible	334
3.3. Réalisation du programme.....	335
IV. Quelques expériences réussies	337
1. La Tunisie	338
2. L'Égypte.....	342
3. L'Indonésie	343
V. Pistes de progrès de 2005 à 2025	344
1. Les facteurs de persistance de l'analphabétisme au Maroc.....	344
2. Les recommandations générales.....	345
<i>Conclusion</i>	347
<i>Bibliographie</i>	350

LAHCEN MADI

Résumé

Le Maroc conscient depuis son indépendance, de l'impact négatif de l'analphabétisme sur le développement global du pays, mène plusieurs programmes de lutte contre l'analphabétisme. Mais il s'avère que malgré les efforts déployés, jusqu'à aujourd'hui dans ce domaine, le niveau de ce phénomène demeure encore très élevé. Selon les dernières statistiques, l'analphabétisme touche un taux de 48 % de la population âgée de dix ans et plus. Ce taux cache des disparités alarmantes tant sur le plan géographique que par rapport au genre et aussi selon le niveau socio-économique.

Concernant la population active, l'analphabétisme touche 52 % de cette catégorie, avec 75 % dans le secteur primaire, 45 % dans le secteur secondaire et 30 % dans le secteur tertiaire (enquête nationale réalisée par la Direction de la statistique durant la période du 16 juin 1997 au 17 juin 1998). Et malgré la baisse sensible des pourcentages officiels, les chiffres absolus sont en hausse et risquent de s'aggraver s'il n'y a pas d'intervention courageuse et urgente. Les différents recensements des années 1960, 1971, 1982 et 1994 donnaient des taux respectivement de 87 %, 75 %, 65 % et 54 %. On remarque que la régression de l'analphabétisme est un fait remarquable même si il y eut toujours une augmentation du nombre absolu des analphabètes qui est passé entre 1960 et 1982, de 6.560.000 à 10.643.100. Il atteint plus de 12.000.000 de en 2004.

Plusieurs stratégies ont été adoptées pour éradiquer le phénomène, mais les résultats n'ont jamais été satisfaisants. À l'exception des efforts des premières années de l'indépendance les bilans dressés sont loin d'être compatibles avec les objectifs souhaités.

En se référant à l'évaluation des campagnes d'alphabétisation précédant l'année 1997, nous constatons que ces campagnes touchaient annuellement environ 100.000 bénéficiaires. Elles se caractérisaient par un taux de déperdition de 70 % et un rendement ne dépassant guère les 2 %. Et par manque de programmes de post-alphabétisation et d'un milieu ambiant incitant à la lecture et à l'écriture, les « néo-alphabètes » (2 %) retournaient à la situation de départ après deux ou trois mois de rupture avec les actions d'apprentissage. Le rapport mondial sur le développement humain qui repose sur des critères bien précis (le niveau de vie, la santé et le niveau d'instruction) a classé le Maroc à la 125^e place. (Classement effectué en 2003 sur 177 pays)

Selon une déclaration à la MAP (Maghreb Arabe Presse) au mois de Février 2005 de Michel Welmond (responsable de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient auprès de la Banque Mondiale) une étude évaluative a montré que seule 25 % des élèves qui ont terminé le cycle primaire savent lire, écrire et calculer. Cela montre que beaucoup d'efforts restent à faire au niveau de la qualité de l'enseignement pour éviter des milliers d'analphabètes de plus chaque année.

D'après les études et les documents consultés, une complexité de facteurs intervient dans la persistance de la situation actuelle. Parmi ces facteurs on peut noter ce qui suit :

- L'héritage de la période coloniale se caractérisant par le nombre restreint d'enfants acceptés dans les écoles. La plupart des analphabètes d'aujourd'hui, surtout dans le milieu rural, sont des personnes nées dans les années quarante et qui n'ont pas pu fréquenter l'école.

- La négligence de la composante « lutte contre l'analphabétisme » dans les décisions politiques et aussi de son rôle dans la réussite des projets de développement socio-économique du pays.
- Le rythme de la généralisation de la scolarisation a eu une influence négative sur l'évolution de l'alphabetisation.
- La qualité des services offerts au public cible, dans le cadre de la lutte contre l'analphabétisme, ne lui permet pas l'acquisition des compétences de base en lecture, en écriture et en calcul;
- L'absence d'une stratégie claire de lutte contre l'analphabétisme avec des objectifs bien définis et des moyens de réalisation convenables. La première stratégie adoptée dans ce domaine n'a été proposée qu'en 1997.
- L'absence d'une stratégie rigoureuse de post-alphabetisation ayant pour conséquence d'empêcher les néo-alphabetes de retourner, une deuxième fois, dans l'analphabétisme;
- L'insuffisance des moyens financiers engagés par l'État pour répondre à des actions d'alphabetisation efficaces et rentables.
- L'absence d'un projet sociétal clair dans ses finalités et ses objectifs pendant des décennies n'a pas permis aux uns et aux autres (surtout les ONG, les syndicats, les partis politiques) de s'engager dans des actions de lutte contre l'analphabétisme.
- Le manque de professionnalisme dans la gestion du dossier de l'alphabetisation sur les plans administratif et pédagogique ne permet pas d'atteindre les objectifs escomptés.

Selon ce qui a été réalisé jusqu'à présent dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme, il est bien clair que les approches adoptées jusqu'en 2004 n'ont permis et ne permettront ni l'atteinte des objectifs énoncés dans la charte de l'éducation et de la formation, ni l'éradication de l'analphabétisme en 2015.

Les décisions qui ont été prises ainsi que les approches adoptées dans ce domaine se caractérisent par ce qui suit :

- L'absence d'une vision claire concernant le secteur de l'alphabetisation depuis les années soixante jusqu'à l'avènement de la charte de l'éducation et de la formation qui l'a situé dans le contexte global de la réforme de l'enseignement.
- L'improvisation à cause du manque d'études sérieuses sur lesquelles se basera toute réflexion consciente et réfléchie.
- Le privilège du quantitatif au détriment du qualitatif ce qui entraîne des impacts négatifs sur la qualité des apprentissages.
- L'absence de données fiables sur le nombre d'analphabètes et sur le type d'analphabétisme existant au Maroc.
- Le Manque d'imagination et de courage dans la gestion du dossier de l'analphabétisme ce qui conduit à une gestion purement administrative centralisée et lente.
- L'Absence de dispositif central, régional et local de suivi et d'évaluation permettant l'obtention d'informations fiables et rationnelles.
- Le Manque du professionnalisme nécessaire à la complexité et aux spécificités des composantes du dossier (andragogie, élaboration des manuels, formation des formateurs et des superviseurs, gestion des ressources humaines et financières, recherche des partenaires).
- Le faible intérêt accordé aux travaux de recherche scientifiques pouvant guider et enrichir la réflexion des décideurs.

Ces remarques nous ont permis de proposer le scénario suivant :

- Les principes du scénario : La rationalisation; la concertation; la coordination; la qualité.
- Les objectifs sont :
 - Réduire le taux global de l'analphabétisme à moins de 20 % d'ici 2015;
 - L'éradiquer d'ici 2025.
- Les conditions de réalisation de ces objectifs :
 - La généralisation d'un enseignement fondamental de qualité;
 - Recentrer l'intervention du Ministère de l'Éducation Nationale sur la population non scolarisée de 9-11 ans;
 - développer un programme spécifique pour la population des 12-15 ans dans le cadre d'une formule de type « alphabétisation-apprentissage d'un métier »;
 - L'implication sans réserve de l'entreprise dans les actions de lutte contre l'analphabétisme fonctionnel;
 - L'implication de la société civile dans des projets d'alphabétisation intégrés assurant en même temps l'acquisition des compétences de base (écriture, lecture, et calcul) et des habiletés professionnelles, axées sur des activités génératrices de revenus;
 - L'implication des collectivités locales et des élus et intervenants sociaux aux niveaux régional et local dans des plans d'action de lutte contre l'analphabétisme;
 - La mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation qui permettra de détecter les points forts et les points faibles du système;
 - La mise en place d'un système de post-alphabétisation adéquat qui permettra la consolidation des acquis;
 - L'organisation du programme de lutte contre l'analphabétisme selon les besoins du public- cible, ses disponibilités, ses spécificités et ses capacités;
 - La mise en place d'infrastructures d'accueil qui doivent être mises à la disposition du public- cible pendant des moments opportuns;
 - L'application du professionnalisme par le biais de la formation selon le poste de travail (décideurs, évaluateurs, formateurs, superviseurs...).
- Le programme pédagogique : Le programme de formation ne doit pas être le même pour tout le monde. Pour qu'il soit efficace il doit prendre en compte l'âge et les spécificités du public cible. Il doit assurer ce qui suit :
 - La maîtrise des compétences de base (lecture, écriture et calcul);
 - L'éducation aux droits de l'homme, de l'enfant et de la femme;
 - L'éducation aux valeurs de la citoyenneté;
 - L'initiation à des habiletés génératrices de revenus et à l'élaboration de projets;
 - L'éducation sanitaire, de la gestion de l'économie familiale, de la protection de l'environnement....
- L'organisation des apprentissages : Pour assurer un rendement meilleur des apprentissages, il est important de revoir l'organisation du public cible selon les tranches d'âge, l'enveloppe horaire, car il y a des tranches auxquelles il faut accorder plus d'intérêt que d'autres.
- La diversification des sources de financement.
- La mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation de l'alphabétisation selon les normes de l'UNESCO : Programme d'Évaluation et de Suivi de l'Alphabétisation (LAMP/ PESA).

Introduction

La lutte contre l'analphabétisme est considérée à travers le monde comme un élément crucial du développement humain. Tout progrès en matière de généralisation de l'enseignement de qualité joue un rôle primordial dans l'entreprise du développement durable. « *L'alphabetisation joue un rôle essentiel de par sa contribution à la prospérité économique, à la santé, à l'identité culturelle, à la participation communautaire, à la tolérance et à l'aptitude des individus à réaliser leur plein potentiel* ». ¹

L'analphabétisme est donc un problème épineux, l'éradiquer n'est pas une entreprise facile.

Quelles réalisations ont été faites dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme et la formation des adultes durant la période 1955-2005? Quel avenir pour l'alphabetisation au Maroc? Quel chemin prendre en vue d'une meilleure appréhension du fléau? Quelles sont les causes de la persistance de l'analphabétisme malgré les efforts déployés? En d'autres termes : Pourquoi le Maroc n'arrive t-il pas à éradiquer le phénomène malgré tous les efforts déployés jusqu'à présent? Et enfin, quelle approche faut-il adopter pour l'éradiquer d'ici 2025? Ce sont là des questions qui surgissent et qui se posent avec un très grand intérêt. Pour pouvoir répondre à ces questions, il faudrait situer la problématique dans son cadre global dans un Maroc en pleine mutation.

Le Maroc conscient depuis son indépendance, de l'impact négatif de l'analphabétisme sur le développement global du pays, mène plusieurs programmes de lutte contre l'analphabétisme. Mais il s'avère que malgré les efforts déployés, jusqu'à aujourd'hui dans ce domaine, le niveau de ce phénomène demeure encore très élevé. Selon les dernières statistiques, l'analphabétisme touche un taux de 48 % de la population âgée de dix ans et plus. Ce taux cache des disparités alarmantes tant sur le plan géographique que par rapport au genre et aussi selon le niveau socio-économique.

Concernant la population active, l'analphabétisme touche 52 % de cette catégorie, avec 75 % dans le secteur primaire, 45 % dans le secteur secondaire et 30 % dans le secteur tertiaire (enquête nationale réalisée par la Direction de la statistique durant la période du 16 juin 1997 au 17 juin 1998). Et malgré la baisse sensible des pourcentages officiels, les chiffres absolus sont en hausse et risquent de s'aggraver s'il n'y a pas d'intervention courageuse et urgente. Les différents recensements des années 1960, 1971, 1982 et 1994 donnaient des taux respectivement de 87 %, 75 %, 65 % et 54 %. On remarque que la régression de l'analphabétisme : de 87 % (en 1960) à 54 % (en 1994) puis à 48 % (en 1998) est un fait remarquable même si il y eut toujours une augmentation du nombres d'analphabètes. Entre 1960 et 1982, le nombre d'analphabètes est passé, en effet, de 6.560.000 à 10.643.100 à plus de 12.000.000 aujourd'hui (2004).

Cette masse constitue sans aucun doute un poids social et un gaspillage économique considérable et ce, d'autant plus que le pays est en pleine mutation démocratique et pleine ouverture économique avec une perspective d'association à l'Union Européenne d'ici 2010 et de conclusion d'accords de libre échange avec d'autres pays, ainsi que la persistance d'un environnement mondial de plus en plus complexe caractérisé par un contexte politique et socio-économique dynamique et exigeant. Parmi les facteurs qui interviennent actuellement dans ce contexte on peut citer :

- La globalisation des échanges économiques;
- L'accélération technologique (Industrie de l'information);
- Les regroupements régionaux : Union Européenne, Amérique du Nord, Pays Asiatiques, Conseil de Coopération des pays du Golfe,...

- Les accords du GATT (OMC);
- Les accords de Libre Echange avec l'Union Européenne, les États Unis d'Amérique...;
- L'apparition de nouveaux pôles de concurrence (Asie, Europe de l'Est, contour méditerranéen);
- Les droits de l'homme;
- La culture de la citoyenneté.

En nous référant à l'évaluation des campagnes d'alphabétisation précédant l'année 1997, nous constatons que ces campagnes touchaient annuellement environ 100.000 bénéficiaires. Elles se caractérisaient par un taux de déperdition de 70 % et un rendement ne dépassant guère les 2 %. Par manque de programmes de post-alphabétisation et d'un milieu ambiant incitant à la lecture et à l'écriture, les néo-alphabètes (2 %) retournaient à la situation de départ après deux ou trois mois de rupture avec les actions d'apprentissage. Le rapport mondial sur le développement humain qui repose sur des critères bien précis (niveau de vie, la santé et le niveau d'instruction) a classé le Maroc dans la 125^e place. (Classement effectué en 2003 sur 177 pays).

La prise de conscience de cette situation, depuis quelques années, surtout avec l'avènement du gouvernement de l'alternance, a fait que le problème de l'analphabétisme est devenu une préoccupation majeure au Maroc et sa résorption constitue l'une des premières priorités d'importance nationale. Les responsables et ce, jusqu'au plus haut niveau, ont décidé de mettre en œuvre une politique pouvant apparaître comme très ambitieuse, de lutte contre l'analphabétisme. La société civile est invitée, surtout depuis l'an 2000 par le Ministère du Développement Social, de la Solidarité, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, à s'engager dans un cadre de partenariat pour participer aux programmes de lutte contre l'analphabétisme.

Depuis le début de son règne, Sa Majesté le Roi Mohammed VI n'a cessé de proclamer dans ses discours que la lutte contre l'analphabétisme doit figurer parmi les priorités nationales dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation. Cette approche s'inscrit dans le cadre d'un nouveau projet social défini par sa Majesté dans ses différents discours. Une charte nationale d'éducation et de formation a été publiée en 1999 comme document de référence des actions à mener en matière de lutte contre l'analphabétisme. Un ensemble d'opérateurs ont été mobilisés, des dispositions juridiques et réglementaires ont été approuvées et promulguées, plusieurs modes et moyens pédagogiques élaborés et répartis à travers le territoire national, de vastes ressources humaines et matérielles mobilisées. Une première campagne visant à alphabétiser 1.800.000 personnes a été ainsi programmée pour se dérouler entre 2001 et 2004.

Selon la charte² « *L'objectif du Maroc est de réduire le taux d'analphabétisme à moins de 20 % à l'horizon 2010, pour parvenir à une éradication quasi totale de ce fléau à l'horizon 2015.* »

La lutte contre l'analphabétisme s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion. Elle sert à l'élimination des obstacles au développement social global car elle favorise l'intégration de la personne dans la société.

Face aux impératifs de performance, d'efficacité et d'ouverture sur le monde extérieur de plus en plus marqué par la mondialisation, la concurrence et les percées scientifiques et technologiques majeures, la lutte contre l'analphabétisme devient indispensable pour le développement du Maroc et pour l'accélération des mutations qui sont en cours.

Dans ce contexte, pour survivre et être compétitif, il convient d'opérer une mise à niveau des ressources humaines et de faire de l'alphabétisation un moyen d'intégration socio-économique.

Selon Omar Kané³ (expert de l'UNESCO), « *le développement centré sur l'homme doit favoriser l'épanouissement humain et culturel tout autant que la croissance économique. Il doit permettre à la population*

de participer librement à la construction de sa destinée. Cette participation doit s'effectuer dans et par l'éducation, la participation de la population exigeant un niveau minimum de formation et d'information. »

I. Clarification de quelques concepts

La clarification des concepts clés s'impose dans ce genre d'études. Ceci doit nous permettre de mieux cerner dans quel cadre la problématique de la lutte contre l'analphabétisme et la formation des adultes doivent être une priorité nationale pour accélérer les réformes de développement et de démocratisation déjà entamées au Maroc.

1. Alphabétisation

Le concept d'alphabétisation n'est pas quelque chose de fixe. Il est caractérisé par une dynamique permanente, un problème qui se pose à tous les pays, pas seulement aux pays en développement. L'alphabétisation est une notion qui dépend du contexte social, économique et politique dans lequel se trouvent les sociétés. *« Les points de vue sur l'alphabétisation et l'illettrisme ont considérablement évolués depuis les années 1990. Le point de vue actuel, moins restrictif, tend à considérer l'alphabétisation comme le produit de facteurs pédagogiques, sociaux et économiques qui ne peuvent être radicalement modifiés à brève échéance ».*⁴

Lors de la journée internationale de l'alphabétisation célébrée le 8 Septembre 1998 Colin Power⁵, sous directeur général de l'UNESCO pour l'éducation, a appelé à *« un nouveau concept d'alphabétisation : une alphabétisation à la fois scientifique, technologique, sanitaire et juridique... Les nouvelles technologies – ajoute t-il – élargissent encore le fossé entre alphabètes et analphabètes, entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas, entre riches et pauvres, entre ceux qui sont "on-line" et ceux qui ne le sont pas. Nous sommes tous analphabètes en quelque chose : mon propre analphabétisme m'est rappelé chaque jour quand je me trouve face à mon ordinateur ... Le savoir c'est ce qui confère aux gens leur autonomie, ce qui leur donne les compétences dont ils ont besoin mais aussi ce qui répond à des besoins aussi variés que la connaissance de leurs propres droits ou la technique de montage d'une pompe. ».*

Dans son message du 8 septembre 1997 le directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor précise davantage le concept d'alphabétisation :

*« ...Même si certains pensent qu'à l'époque du "tout image", l'écrit est dépassé, il n'en est rien. D'une part, l'écrit reste indispensable comme repère, ou comme boussole, dans la galaxie de l'image. D'autre part, le savoir écrit est toujours aussi vital pour l'affirmation de chaque personne de chaque groupe social, de chaque nation. La maîtrise de l'écrit conditionne encore et toujours l'accès au savoir et au plein exercice de la citoyenneté. Si, dans les civilisations de l'oralité, l'analphabétisme n'est évidemment pas synonyme d'ignorance, il se révèle un obstacle majeur à l'acquisition des connaissances indispensables à la vie quotidienne dans une société moderne. »*⁶

Dans un message adressé en mars 2000 à la ligue marocaine de l'éducation de base et de lutte contre l'analphabétisme, Sa Majesté Mohammed VI a défini l'analphabétisme comme suit :

« ...L'analphabétisme dans sa nouvelle acception, à l'aube du troisième millénaire, signifie l'incapacité d'intégration dans la société de la communication et de l'information. Car tant que la globalisation déferle sur notre monde, la menace de l'analphabétisme du vingt-et-unième siècle qui signifie l'incapacité de comprendre et d'utiliser les éléments de l'essor de la technologie et de la connaissance va constamment peser sur notre société, n'en plaise à Dieu.

Le concept de l'alphabétisation est donc très compliqué. Il est lié, d'une part, à l'histoire de l'évolution du monde, mais aussi aux spécificités de chaque société.

La lutte contre l'analphabétisme et la formation des adultes n'est donc pas une fin en soi, mais un moyen essentiel pour concrétiser des projets de développement et de progrès social. Elle doit s'inscrire dans le cadre d'un projet social bien déterminé et d'une vision globale de développement intégré. »⁷

2. Éducation des adultes

L'éducation des adultes prend de nombreuses formes. En Amérique du nord, le terme se réfère couramment aux adultes qui tentent de revenir à l'école pour terminer une licence ou un programme qui débouche sur un certificat, en général, pour obtenir un diplôme de fin d'études secondaires. Si cette définition est valable pour les pays développés au niveau technologique et qui n'ont pas des pourcentages élevés d'analphabètes, la formation des adultes dans cette étude est employée dans le cadre de la lutte contre l'analphabétisme. En Tunisie⁸, la formation des adultes se présente comme une extension, dans le temps et l'espace, du système éducatif. Elle couvre, dans une vision d'ensemble, la formation professionnelle, l'alphabétisation, le rattrapage, le perfectionnement et la reconversion. Elle tend à devenir une éducation permanente.

3. Éducation non formelle

C'est toute activité pédagogique organisée et systématique, menée en dehors du cadre du système scolaire formel, pour fournir des formes d'apprentissage choisis à l'intention de certains sous-groupes de la population.

Les programmes non formels ont été plutôt orientés vers la compétence fonctionnelle afin d'améliorer le développement des personnes cibles. Ils ont tendance à offrir une formation moins rigoureuse et qui coûte moins cher que la scolarisation formelle.

Au Maroc, plus de 2 Millions d'enfants âgés de 8 à 16 ans ne sont pas à l'école parce que le système formel n'arrive pas à les toucher ou à les retenir. La plupart de ces enfants, par l'absence d'une structure d'apprentissage adéquate, deviendront les analphabètes de demain.

Depuis 1997, le Ministère de l'Éducation Nationale a développé un ambitieux programme d'éducation non formelle reposant sur le partenariat avec les organisations non gouvernementales (ONG) et ayant pour objectif de redonner une chance à ces enfants afin de retrouver la voie de la réinsertion à l'école formelle ou de bénéficier d'une possibilité de formation professionnelle permettant un meilleur accès à la vie active.

« L'éducation non formelle constitue un cadre adéquat pour une éducation organisée en dehors du cadre scolaire traditionnel et visant tout enfant, en âge de scolarisation, mais se trouvant en dehors de l'école formelle, pour une raison ou une autre.

Ce programme est considéré comme un système éducatif complémentaire qui va renforcer les tâches attribuées à l'école formelle en vue de généraliser l'enseignement et d'assurer le droit à l'éducation pour tous. »⁹

4. Post-alphabétisation

La post-alphabétisation est conçue comme un complément et une étape de consolidation de l'alphabétisation, visant à prévenir et à empêcher le retour à l'analphabétisme.

La problématique du retour à l'analphabétisme a été posée dès la conférence mondiale sur l'alphabétisation organisée par l'UNESCO à Téhéran en 1965. Les participants à cette conférence ont proclamé qu'aucune campagne d'alphabétisation ne devait être engagée sans que soit mise en place l'infrastructure appropriée pour faciliter, aux personnes alphabétisées, l'accès au matériel de lecture nécessaire, non seulement pour la consolidation des acquis, mais aussi pour développer chez eux le goût de la lecture et élargir l'horizon de leurs connaissances.

Cette conception élargie de la post-alphabétisation implique, pour le néo-alphabète, le réinvestissement permanent des connaissances et des compétences acquises dans son environnement personnel, familial et communautaire pour faire face à des problèmes personnels ou professionnels.

L'expression « néo-alphabètes », ou « nouveaux alphabètes » ne doit pas être entendue dans son sens restrictif, c'est-à-dire « ceux qui viennent d'apprendre à lire et à écrire ». Elle englobe implicitement tous ceux qui ont fait l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, que ce soit à travers un programme d'alphabétisation pour adultes ou à l'école primaire, mais qui ne peuvent encore lire avec aisance.

Si la lutte contre l'analphabétisme comporte nécessairement une dimension pédagogique ou andragogique pour doter les apprenants des aptitudes à la lecture, l'écriture et le calcul (autrement dit parvenir à décoder la langue écrite et pouvoir s'exprimer avec), la post-alphabétisation lui ouvre des opportunités certaines pour le renforcement des connaissances acquises et offre des débouchés pour leur application pratique. En effet, un programme de post-alphabétisation doit être élaboré de telle façon qu'il développe chez le néo-alphabète la capacité d'utiliser les aptitudes nouvellement acquises. Il doit aussi les aider à s'organiser pour créer et prendre en charge des services dans les domaines de la santé, la nutrition, l'agriculture, l'élevage, le micro crédit, le bien-être familial, etc...C'est pourquoi par « post-alphabétisation », on entend à la fois :

- La mise à la disposition des néo-alphabètes d'un matériel de lecture leur permettant de maintenir et de renforcer leurs connaissances ;
- La création d'opportunités d'éducation continue; la création des passerelles à l'enseignement formel à partir des niveaux déjà acquis ;
- L'application pratique des connaissances acquises dans les domaines tels que :
 - La gestion de coopératives ;
 - Le montage et la gestion de petites entreprises ;
 - La commercialisation et le suivi comptable élémentaire des produits ;
 - La fourniture de services sanitaires ou vétérinaires ;

- La gestion des ressources naturelles,
- La participation à la gestion et à l'organisation des écoles primaires;
- L'auto-encadrement des diverses actions de développement local;
- La gestion et l'administration des communautés locales;
- La conscientisation de l'importance et de l'entretien de l'environnement;
- L'amélioration de la condition de la femme;
- L'éducation familiale;
- La sensibilisation à la préservation et l'entretien des biens publics;
- La conscientisation et la prise en compte de la condition des personnes en situation difficile (handicapés, enfants abandonnés, personnes âgées...).

Le Maroc n'a pas encore mis en place un dispositif de post-alphabétisation qui empêcherait les bénéficiaires des cours d'alphabétisation de retourner à la situation de départ. L'absence de ce dispositif a des conséquences néfastes sur tous les efforts fournis jusqu'à présent dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme.

II. Les Orientations Royales

Depuis le début de son règne, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a pris l'engagement de mettre en valeur toutes les énergies humaines existant au Maroc afin de contribuer au progrès économique et social du pays. Dans ses discours et dans la lettre envoyée à la ligue marocaine de l'éducation de base et de la lutte contre l'analphabétisme en mars 2000, Sa Majesté n'a cessé de proclamer que l'objectif d'intégrer tous les marocains dans un projet global de développement ne pouvait être atteint que par l'éradication de l'ignorance et de l'analphabétisme. Nous présentons ci-dessous quelques propos qui vont dans ce sens :

« ... Depuis que Nous avons présidé aux destinées de Notre peuple¹, Nous avons pris l'engagement de mettre en valeur nos énergies humaines et de les intégrer dans le contexte général du développement, poursuivant en cela la marche d'édification du Maroc, marche dont les premiers pas ont été effectués, dès l'aube de l'indépendance, par Notre vénéré grand-père et héros de la libération, feu Sa Majesté Mohammed V, que Dieu ait son âme, qui, grâce à sa perspicacité, a réalisé que cette indépendance ne peut être effective que par la préparation de tous les Marocains à exercer leurs droits et devoirs et par la libération de leurs énergies pour contribuer au progrès économique et social de leur pays.

« ... Cet objectif ne pouvait être atteint que par l'éradication de l'ignorance et de l'analphabétisme, la diffusion du savoir dont il faut faire un instrument nous permettant d'être en phase avec notre époque. C'est ainsi que le regretté Souverain, a appelé, depuis lors, à la mobilisation des forces nationales sincères en vue de s'impliquer dans ce processus d'éducation fondamentale et de lutte contre l'analphabétisme, qui avait alors vu le jour sous sa présidence, fut la première organisation marocaine à avoir concrétisé l'adhésion à cet appel, exprimant ainsi la solidarité de la société civile avec l'État pour gagner le pari du développement.

« ...La charte nationale de l'éducation et de la formation constitue un cadre d'avenir qui permettra à notre pays, au cours de la prochaine décennie, d'occuper une place de choix dans le concert des nations disposant de potentialités humaines hautement qualifiées. Les objectifs de la Charte en ce qui concerne la généralisation de la scolarisation et l'amélioration de sa qualité, l'éducation informelle et la lutte contre l'analphabé-

tisme nous autorisent à entrevoir avec sérénité la réduction de moitié du taux d'analphabétisme par rapport à son niveau actuel, à la fin de cette décennie avant son éradication totale à terme.

« ...La charte nationale de l'éducation et de la formation se base, dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme et l'éducation informelle, sur une vision qui transcende les tares des approches antérieures, dont l'efficacité s'est ressentie dans l'absence de mobilisation des partenaires concernés, en particulier la société civile, et des attitudes considérant la lutte contre l'analphabétisme comme une question qui concerne exclusivement l'État.

« ... Nous appelons donc à l'adoption, d'une vision globale, qui intègre la lutte contre l'analphabétisme dans le cadre d'une stratégie nouvelle de développement social et économique et ce, en assurant une qualification aux bénéficiaires des actions de lutte contre l'analphabétisme, leur permettant de participer à la production et d'assimiler ses mécanismes, avec la prise en considération des spécificités de leur environnement et de leur milieu social, et favorisant leur ouverture continue sur la société de l'information et de la concurrence, la société de la mondialisation.

« Il s'agit d'une approche qui vise à doter les bénéficiaires de qualifications essentielles et fonctionnelles, leur permettant de gagner leur vie dignement et de s'adonner à une activité productive.

« ...De la sorte, la lutte contre l'analphabétisme pourra contribuer à la lutte contre la pauvreté et la marginalisation, tant cet effort bénéficie à toutes les catégories fragiles de notre tissu social, en particulier les enfants âgés de moins de quinze ans, la femme du monde rural, les employés des entreprises et les catégories incapables de communiquer avec leur environnement.

« ...Ainsi nous ferons sentir aux uns et aux autres les bienfaits de leur apprentissage et l'importance de leur émancipation du joug de l'analphabétisme et de l'ignorance, et nous aurons mis à la disposition du pays des ressources humaines qualifiées qui améliorent sa compétitivité, car celle-ci se mesure désormais à l'aune de la qualité de ces ressources et non pas au faible coût de la main-d'œuvre.

« Cette vision globale ne saurait avoir les effets que nous escomptons, qu'à travers l'instauration d'un partenariat pour sa mise en œuvre entre les institutions publiques et les différentes composantes de la société marocaine. En effet, toute stratégie bien conçue dans ses objectifs et ses moyens dans ce domaine exige la mobilisation totale de tous les acteurs économiques et sociaux, les responsables du secteur public, les représentants des collectivités locales, les secteurs productifs et la société civile d'une part, et la mobilisation des bénéficiaires de cette formation à travers leur sensibilisation à l'importance de leur responsabilité dans la réussite de leur intégration et leur prise de conscience quant à la nécessité de rompre l'isolement dont ils souffrent à cause de l'analphabétisme et de l'ignorance, d'autre part.

« ... Du moment que nous visons, à travers cette opération nationale fondamentale, le développement de nos ressources humaines et leur intégration dans le développement durable, nous ne devons pas considérer la lutte contre l'analphabétisme comme étant seulement une initiation aux bases de la lecture et de l'écriture, car l'analphabétisme dans sa nouvelle acception, à l'aube du troisième millénaire, signifie l'incapacité d'intégration dans la société de la communication et de l'information.

« Car tant que la globalisation déferle sur notre monde, la menace de l'analphabétisme du vingt-et-unième siècle qui signifie l'incapacité de comprendre et d'utiliser les éléments de l'essor de la technologie et de la connaissance – va constamment peser sur notre société, n'en plaise à Dieu.

« ... C'est pour cela que nous nous devons d'œuvrer, non seulement à l'éradication de l'illettrisme dans son acception traditionnelle, mais à lutter contre ce nouvel alphabétisme qui poursuit tous ceux qui ne peuvent pas suivre la civilisation moderne et intégrer la société de communication et d'information ». (Extraits de la lettre royale envoyée au congrès de la Ligue Marocaine de l'Éducation de Base et la Lutte Contre l'Analphabétisme, Mars 2000.)

« ... Nous attirons également l'attention sur l'intérêt qui doit être accordé à l'éducation informelle et à la mobilisation nationale qu'exigent les efforts visant à lutter contre l'analphabétisme et sa propagation et à éliminer les séquelles, en particulier dans les villages et les campagnes, dans le but d'endiguer ce phénomène qui entrave le processus du développement. »¹⁰ (Extrait du discours royal d'ouverture du parlement 1999.)

« ... L'élargissement de la culture de citoyenneté étant tributaire de l'éradication de l'analphabétisme, Nous entendons revoir les échéances prévues pour extirper ce fléau. »¹¹ (Extrait du discours royal de la fête du trône du 30 Juillet 2002.)

« ... Si le patriotisme, pour la génération de la libération, consistait principalement, à l'époque, à résister contre le colonialisme, il requiert aujourd'hui, de la part des nouvelles générations, une mobilisation totale et une volonté de libérer les énergies et de prendre à bras le corps les problèmes lancinants de l'analphabétisme, de la pauvreté, du chômage des jeunes, de l'aggravation des disparités sociales. ... Notre objectif stratégique est d'acquérir la connaissance scientifique et la technologie avancée qui constituent la voie idéale pour vaincre le sous-développement et d'être en mesure d'accompagner le progrès. À défaut d'une telle entreprise, nos générations montantes seront confrontées à un analphabétisme d'un genre nouveau, autrement plus dangereux que l'analphabétisme traditionnel, lequel ne peut être résorbé que par le savoir utile, l'action soutenue, l'organisation et la discipline. »¹² (Extraits du discours prononcé par Sa Majesté le Roi à l'occasion du 51^e anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple le 20 Août 2004.)

Il se révèle de la lecture de ces messages royaux que l'analphabétisme est un obstacle majeur à l'acquisition des connaissances indispensables à la vie quotidienne dans une société en pleine mutation et en même temps à l'intégration des personnes dans la société et à leur participation au développement socio-économique. L'engagement dans la lutte contre l'analphabétisme est aujourd'hui signe de patriotisme.

III. Les réalisations de 1956 à 2005

1. Le trajet historique

Un rappel historique des efforts fournis pour lutter contre l'analphabétisme, au Maroc, depuis 1956 jusqu'en 2005, est indispensable. Ce rappel très bref va nous éclairer sur les avancées qui ont été réalisées dans ce domaine¹³.

Depuis son indépendance, le Maroc n'a ménagé aucun effort pour lutter contre l'analphabétisme et assurer à toute la population des services d'éducation, d'enseignement et de formation.

- Une première campagne nationale d'alphabétisation de masse a été lancée en 1956 par Feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et encadrée par la Ligue Marocaine de l'Éducation de Base et de Lutte Contre l'Analphabétisme. Cette campagne a touché 1 million de citoyens et de citoyennes. Une deuxième campagne nationale a été lancée en 1957 par la même association, et a touché 2 millions de personnes ;

- Parallèlement à ces deux campagnes, un journal destiné aux néo-alphabètes a été publié sous le titre « Manar Al-Maghrib. » ;
- En 1980, un service d’alphabétisation des adultes a été créé au sein du Ministère de l’Artisanat ;
- En 1990, à l’occasion de l’année internationale de l’alphabétisation, une commission nationale d’alphabétisation a été créée. Cette commission a été subdivisée en trois sous-commissions pour la réflexion sur les questions suivantes :
 - L’élaboration des plans d’action
 - Les méthodes et outils pédagogiques
 - L’information et la sensibilisation.

De même, des commissions provinciales d’alphabétisation ont été mises en place pour coordonner et promouvoir les actions d’alphabétisation sur le plan local.

L’appel Royal de Sa Majesté le Roi Hassan II en 1990, adressé à la nation à l’occasion de la célébration de l’Année internationale d’alphabétisation, a incité toutes les composantes de la société à participer à la lutte contre l’analphabétisme. Depuis cette date, une campagne nationale d’alphabétisation est organisée chaque année et concerne toutes les catégories de la population âgée de 15 ans et plus.

- En 1991, le Service central d’alphabétisation a été érigé en Division ;
- En 1997, une Direction de la Lutte Contre l’Analphabétisme a été créée au sein du Ministère de l’Emploi et des Affaires Sociales ;
- En cette même année (1997) une Direction de l’Éducation Non Formelle a été créée au sein du Ministère de l’Éducation Nationale.
- En 2000, sous les directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques s’est engagé à son tour dans le programme de lutte contre l’analphabétisme. Ce programme qui s’effectue dans un certain nombre de mosquées n’a pas encore été évalué pour prendre en compte ses résultats dans cette étude ;
- Au mois de novembre 2002, un Secrétariat d’État auprès du Ministère de l’Éducation Nationale et de la Jeunesse Chargé de l’Alphabétisation et de l’Éducation Non Formelle a été créé au sein du Gouvernement.

2. Le programme de la lutte contre l’analphabétisme et la formation des adultes

A partir de l’historique cité ci-dessus, il apparaît que la lutte contre l’analphabétisme et la formation des adultes au Maroc sont passées par des phases ambiguës très difficiles à cerner. La période la plus remarquable et la plus riche en réalisations est celle qui débute depuis le lendemain de l’indépendance jusqu’au début des années soixante. Cette période a été caractérisée par l’organisation des campagnes de lutte contre l’analphabétisme lancées à partir de l’année 1956 par Sa Majesté le Roi Mohammed V. La première campagne a touché 1 million de citoyens et de citoyennes. Une deuxième campagne nationale a été lancée en 1957 et a touché 2 millions de personnes. Ces réalisations s’inscrivent dans le cadre d’une vision politique globale et claire qui implique le mouvement national en tant que partenaire dans la concrétisation des projets de développement prioritaires. L’enthousiasme de l’indépendance a joué un rôle très important dans la réussite de ces campagnes.

« Dans le cadre de l’alphabétisation -écrit Abdelkader Baina- fut organisée une grande opération, par la généralisation des cours du soir pour les adultes hommes et femmes et par la participation massive des volontaires à ces tâches. Ainsi, le taux d’analphabétisme qui dépassait 95 % à la fin du Protectorat, baisse en 1960 à 87 % dans l’ensemble du Maroc.

..Le taux chez les femmes fut de 96 % et chez les hommes 78 % »¹⁴.

Malheureusement cet effort a avorté, et n’a pas pu continuer à se réaliser tel qu’il a été prévu. Ceci a eu des conséquences néfastes sur la lutte contre l’analphabétisme jusqu’à aujourd’hui dans notre pays.

Les efforts qui se sont succédé depuis les années soixante sont loin d’être comparables à ceux des années précédentes. Il faudra attendre l’appel royal de 1990 pour qu’une campagne nationale d’alphabétisation soit organisée, chaque année, du mois d’octobre jusqu’au mois de juin, au profit de toutes les catégories de la population âgées de 15 ans et plus.

Les cours sont donnés en deux modules à raison de 3 séances d’une heure et demie par semaine :

- Un module de base, où sont dispensés les rudiments de la lecture, de l’écriture et du calcul ;
- Un module complémentaire de perfectionnement.

Cette campagne est menée en collaboration avec le ministère de l’Éducation Nationale, l’Entraide Nationale, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de l’Agriculture, le Ministère de la Justice, le Ministère de l’Artisanat, et quelques associations bénévoles locales et régionales.

2.1 Évaluation des campagnes d’alphabétisation avant l’année 1997

1997 est l’année de la création, pour la première fois au Maroc, d’une Direction qui s’occupe de la lutte contre l’analphabétisme. . La première étude des actions réalisées date déjà de 1994. Elle s’intitule « Alphabétisation au Maroc : Bilan d’enquête et analyse ». C’est une étude initiée par la Banque Mondiale.

Les principales interrogations que pose l’enquête réalisée dans le cadre de cette étude sont :

- Quels sont les résultats immédiats des cours ou programmes d’alphabétisation ?
- Comment sont utilisées et rentabilisées les connaissances acquises ?
- Qu’est ce qui expliquerait, à partir de là, les bons ou mauvais résultats constatés ?
- Enfin, quelles activités faudrait-il développer et réaliser pour démultiplier l’impact de la campagne d’alphabétisation en milieu rural défavorisé ?

Les résultats de cette étude nous donnaient déjà quelques indicateurs de ce que serait la situation de la lutte contre l’analphabétisme au Maroc :

« – Au vu du poids de l’analphabétisme qui touche les populations, les moyens financiers engagés par l’État sont insuffisants pour répondre à des actions d’alphabétisation efficaces et rentables. Le service central, voire les services provinciaux responsables des programmes d’alphabétisation travaillent quasiment dans le dénuement. Des opérations aussi fondamentales que le contrôle et le suivi des pro-

grammes sur le terrain ne sont pas effectuées convenablement (ou ne sont pas effectuées du tout). Dans l'absence de moyens matériels. L'adéquation des moyens laisse beaucoup à désirer.

- L'absence de motivation des participants à l'égard des programmes d'alphabétisation tels qu'ils sont menés et réalisés est une réalité évidente. Sur 1616 estimés inscrits en 1993-94, seuls 41,7 % pouvaient entrer dans la catégorie "assidu". L'ampleur des déperditions attire beaucoup l'attention;
- Les programmes d'alphabétisation, parce qu'imposés, ne sont étroitement liés ni aux besoins des participants potentiels, ni au développement local, ni aux conditions de vie des populations rurales en particulier;
- Les déperditions massives restent la principale caractéristique des programmes d'alphabétisation actuels. Les apprenants du niveau de la 2^e année sont très rares. Le nombre prédominant de centres à une seule classe de cours fait preuve cet état de fait;
- La rigidité dans l'adaptation d'un calendrier d'enseignement qui, au demeurant, est incompatible avec le rythme de vie quotidien de la population cible selon les saisons et le type d'activité économique de la région;
- Une conception trop centralisée sous-tend le mode d'intervention administratif et pédagogique et empêche l'implication réelle des populations et des responsables provinciaux;
- En l'absence d'un engagement national franc, les programmes d'alphabétisation manquent la chance de s'inscrire dans une planification en fonction de buts spécifiques qui peuvent alors être réalisés et évalués;
- L'absence de coordination entre les différents secteurs concernés empêche de saisir la question de l'alphabétisation dans une approche de développement intégré;
- Le mode d'intervention administratif se caractérise par un centralisme qui ne fait pas beaucoup de place à la responsabilisation effective, sur place, des encadrants voire des participants eux-mêmes. La diversité des intervenants de divers secteurs contribue à l'éparpillement des implications et partant des décisions. Les délégués provinciaux du ministère de tutelle sont partagés entre deux responsabilités, celle pour laquelle ils ont une formation (l'inspection du travail et l'intervention dans les problèmes sociaux) et celle de suivre et de contrôler la campagne d'alphabétisation, sans avoir ni les moyens matériels ni le personnel suffisant, et encore moins la formation, pour s'en acquitter;
- Les instructeurs, même si la plupart du temps ont une formation initiale adéquate, n'ont quasiment pas de formation en éducation des adultes et font montre d'une démotivation caractérisée;
- Le modèle scolaire reste des plus prégnants dans la pratique pédagogique des cours d'alphabétisation, même si les apprenants présentent des caractéristiques tout à fait autres que celles des enfants de l'école primaire;
- Parmi les caractéristiques des participants, on relève l'importante participation des femmes, particulièrement les "sans profession", les "apprenties" et les "jamais scolarisées" (+de 73 %). La majorité des apprenants justifie juste du niveau de 1^{ère} année d'alphabétisation (75 %), ce qui veut dire que ce sont seulement 25 % qui dépassent le 1^{er} degré d'enseignement;
- Faible taux de régularité en milieu rural, puisque seulement 55 % des apprenants fréquentent les cours entre quelques jours et 3 mois;
- En matière de lecture et dictée-écriture, les apprenants (ceux qui ont fait juste la 1^{ère} année d'alphabétisation) enregistrent des acquisitions très moyennes. En ce qui concerne leurs acquisitions en calcul, leur incompétence est très remarquable;
- Les compétences acquises par l'ensemble des apprenants (apprenants et anciens apprenants) montrent une tendance en deçà des attentes : en lecture, dictée-écriture, le niveau "alphabétisés" n'est atteint que par le tiers environ des apprenants. Plus de 40 % de ces apprenants sont en deçà du niveau "semi-alphabétisés" et près de 1 apprenant sur 5 ne manifeste aucune compétence ». En ce qui

concerne le calcul, le niveau des compétences est très faibles : 53 % des apprenants ne dépassent pas le niveau "débutants"; le niveau "alphabétisés" est caractérisé par la chute à 6,5 %. »¹⁵

En 1997 le nouveau directeur, en préparant une nouvelle stratégie pour remédier à la situation décrite ci-dessus, avance les observations suivantes :

Les campagnes nationales d'alphabétisation touchaient annuellement environ 100.000 bénéficiaires, et se caractérisaient par un taux de déperdition de 70 % et un rendement ne dépassant guère les 2 %. L'évaluation de ces actions a révélé ce qui suit :

2.1.1. Sur le plan pédagogique

- Elles s'adressaient à toute la population sans tenir compte des spécificités, des attentes et des caractéristiques (sexe, âge, milieu, activité...) de chaque population cible ;
- Elles véhiculaient une alphabétisation générale, calquée sur les concepts scolaires ou la pédagogie des enfants ;
- Elles ne tenaient pas compte des acquis professionnels et cognitifs des apprenants adultes, et restaient à cet égard, déconnectées par rapport à leur vie quotidienne ou à leur environnement ;
- Elles ne traitaient pas des mécanismes de création d'activités génératrices de revenus et d'exercice de métiers.
- Elles n'étaient pas conçues pour être un moyen, entre autres, de lutte contre la pauvreté.
- Les alphabétiseurs restaient prisonniers d'une pédagogie des enfants, non adaptée aux adultes.

Le manque de formation, dans le domaine de l'andragogie rendait la communication avec les bénéficiaires très difficile, d'où un rejet de la situation d'apprentissage.

2.1.2. Sur le plan organisationnel

- La durée du cycle d'alphabétisation était longue (deux années réparties en deux phases). Le rythme de l'alphabétisation restait fortement lié au rythme scolaire, sans tenir compte des spécificités du milieu, notamment rural, de la disponibilité des bénéficiaires et de leurs occupations ;
- La participation de l'ensemble des opérateurs demeurait inefficace, aussi bien sur le plan de l'organisation et de la coordination que sur le plan de la motivation et de la sensibilisation des bénéficiaires ;
- L'absence d'un réel pilotage, tant au niveau national qu'au niveau local (inexistence d'informations fiables sur la campagne permettant un suivi permanent et rigoureux) ;
- L'inexistence d'objectifs mesurables, réalisables et évaluable

Ces remarques ont permis au nouveau directeur de la lutte contre l'analphabétisme de revoir les actions qui ont été entamées par ses prédécesseurs en adoptant une nouvelle approche basée sur une stratégie bien définie

2.2. Une nouvelle stratégie

Cette nouvelle stratégie qui va marquer l'impulsion d'une nouvelle dynamique dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme au Maroc, est liée à la création en 1997 d'une direction de lutte contre l'analphabé-

tisme au sein du ministère de l'emploi et des affaires sociales. Les missions attribuées à cette direction consistent à :

- Exécuter et évaluer les plans d'action en matière de lutte contre l'analphabétisme.
- Entreprendre des actions et mesures susceptibles de développer des programmes de lutte contre l'analphabétisme et l'éducation des adultes.
- Participer à la formation et au perfectionnement des cadres chargés de la lutte contre l'analphabétisme.
- Favoriser le développement et l'encadrement des associations bénévoles et promouvoir le partenariat avec les collectivités locales et les organisations non gouvernementales.
- Contribuer à la conception des méthodes et des moyens didactiques appropriés.
- Entreprendre des études et programmes d'information susceptibles d'améliorer les actions d'éducation des adultes de lutte contre l'analphabétisme.

2.2.1. Situation

Faisant le diagnostic de la situation héritée, la nouvelle direction l'a décrite comme suit :

« Bien que des progrès aient été enregistrés au cours de ces dernières années, les campagnes d'alphabétisation, menées jusqu'à présent, révèlent des insuffisances significatives sur les plans des programmes, de la pédagogie et de l'organisation.

- Sur le plan des programmes :
 - Les programmes étaient monolithiques et s'adressaient à toute la population ;
 - cible (sexe, âge, milieu, acquis professionnels) ;
 - Ils véhiculent une alphabétisation générale calquée sur les concepts scolaires ;
 - Ils ne sont pas conçus pour être un moyen, efficace de lutte contre la pauvreté.
- Sur le plan de la pédagogie :
 - Les institutions qui assumaient la responsabilité et l'encadrement des opérations d'alphabétisation étaient prisonnières d'une pédagogie des enfants, laquelle s'est révélée non adaptée aux adultes. Le manque de formation dans le domaine de l'andragogie des alphabétiseurs rendait la communication difficile avec les bénéficiaires.
- Sur le plan de l'organisation :
 - La durée du cycle d'alphabétisation est longue (deux années) et reste fortement liée au rythme, sans tenir compte des spécificités du milieu, notamment rural, de la disponibilité des bénéficiaires et de leurs occupations ;
 - La participation de l'ensemble des opérateurs reste inefficace, aussi bien sur le plan de l'organisation et de la coordination que sur le plan de la motivation et de la sensibilisation des bénéficiaires,
 - L'absence d'une approche de l'entreprise dans les programmes d'alphabétisation ;
 - Le financement du système est insuffisant ;
 - La gestion globale, l'animation et la coordination au niveau local et national sont faibles. »

Pour remédier à cette situation, la direction de la lutte contre l'analphabétisme a mis en place une nouvelle stratégie ayant pour objectif de :

- Ramener le taux d’analphabétisme d’une manière générale à moins de 20 % à l’horizon 2010, en traitant annuellement 500 000 personnes en période de croisière;
- L’éradication totale de l’analphabétisme au sein de l’entreprise à l’horizon 2010;

Deux conditions sont toutefois nécessaires pour l’atteinte de ces objectifs :

- La généralisation et l’obligation de la scolarisation pour le cycle fondamental (9 ans d’études);
- La mise en place d’un programme de développement des compétences de base de la population active.

Pour ce qui est de la généralisation et l’obligation de la scolarisation pour le cycle fondamental, cet objectif est du ressort du ministère de l’éducation nationale qui est Sensé mettre fin à l’analphabétisme à la base. Une scolarisation généralisée de qualité permettant l’acquisition des compétences de base en lecture, écriture, calcul et communication sera le garant de la baisse de l’analphabétisme au Maroc.

2.2.2. Programme d’alphabétisation mis en place depuis 1998-1999

La direction de la lutte contre l’analphabétisme a mis sur pied des programmes importants d’alphabétisation qu’elle prétend lui permettre de ramener le taux d’analphabétisme à moins de 20 % à l’horizon 2010, en traitant annuellement 500 000 personnes en période de croisière; et de l’éradiquer totalement au sein de l’entreprise en 2010. Ce programme se compose de ce qui suit :

- L’alphabétisation communautaire menée en collaboration avec le ministère de l’éducation nationale, au profit de toutes les populations analphabètes;
- L’alphabétisation en entreprise des salariés, dont le but est le développement de leurs compétences de base afin d’engager ces entreprises dans un processus de mise à niveau, de modernisation et d’amélioration de leur compétitivité;
- L’alphabétisation par les départements ministériels, au profit des bénéficiaires de leurs services dans le cadre de conventions de partenariat avec les opérateurs publics disposant d’infrastructures et de logistique (jeunesse et sports, justice, entraide nationale...);
- L’alphabétisation par la société civile, en faisant intervenir comme relais de proximité les ONG, moyennant un soutien matériel et une assistance technico-pédagogique.

Pour concrétiser ce programme la direction a élaboré une stratégie qui s’articule autour des axes suivants :

- Mise en œuvre d’une approche qui respecte les spécificités de chaque population cible, son environnement et les projets de développement la concernant. Dans cette approche les salariés, les salariées en entreprises et les femmes en milieu rural ont la priorité;
- Adoption d’une pédagogie des adultes permettant une alphabétisation centrée sur l’exercice des métiers ou d’activités génératrices de revenus;
- Incitation des entreprises à développer des programmes d’alphabétisation en milieu professionnel dans le cadre des mécanismes de formation continue (contrats spéciaux de formation);
- Mise en place de mécanismes efficaces de soutien et de financement des opérations d’alphabétisation;
- Mobilisation de tous les opérateurs potentiels publics, privés et la société civile en développant un système de partenariat pour la réalisation de programmes spécifiques d’alphabétisation;
- La réduction de la durée du cycle d’alphabétisation de deux ans (phase de base et phase complémentaire) à un an avec une masse horaire en moyenne de 200 heures;
- Appui au changement par des campagnes d’information et de sensibilisation ciblées.

2.2.3. Modalités de réalisation de la stratégie

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, la direction de la lutte contre l'analphabétisme a lancé un vaste programme d'alphabétisation scindé en deux principales catégories :

- Un programme général annuel;
- Des programmes spécifiques;

Cette diversité de programmes a permis la mobilisation de plusieurs opérateurs d'alphabétisation publics, privés et société civile.

Cette nouvelle approche a permis de toucher 181 000 bénéficiaires durant la première année de sa mise en place (1998/1999).

A. Programme général

Un programme annuel d'alphabétisation communautaire est destiné à l'ensemble des populations analphabètes sous forme d'une campagne générale d'alphabétisation à travers l'ensemble des provinces et préfectures du Royaume et en coordination avec le Ministre de l'Éducation Nationale. Ce programme a touché 89 500 personnes au titre de l'année 1998/1999.

L'analyse des résultats de ce programme a révélé un taux de déperdition très élevé, puisqu'il atteint globalement 25 %. Le rendement du système ne dépasse pas 65 %, et seul un tiers des lauréats du cycle d'alphabétisation ont acquis réellement, l'aptitude à lire, à écrire et à calculer.

B. Programmes spécifiques

En parallèle avec le programme général, d'autres programmes plus spécifiques sont organisés au profit des catégories ciblées d'analphabètes, en partenariat avec :

- **Les opérateurs publics** : Les programmes d'alphabétisation sont organisés dans les centres relevant de certains ministères et établissements publics au profit de leur personnel et de la population bénéficiant de leurs services. L'effectif ayant bénéficié de ces programmes, pour l'année 1998/1999, est 69.000.
- **La société civile** : En tant qu'espace d'encadrement des populations locales, les ONG occupent une place importante dans la stratégie d'alphabétisation mise en œuvre par le ministère. Dans ce cadre, 53 conventions ont été conclues avec les ONG de portée nationale et d'autres ayant un rayonnement local. Ces conventions ont permis de couvrir la presque totalité du territoire national et d'alphabétiser près de 78.000 bénéficiaires, dont près de 70 % en milieu urbain.
- **Les entreprises** : La Direction de la Lutte Contre L'Analphabétisme a engagé une réflexion portant sur le développement des compétences de base dans le milieu du travail. Dans ce contexte, un programme de partenariat et de coopération a été initié et lancé en collaboration avec certaines associations professionnelles et entreprises notamment la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et l'Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement (AMITH).

2.2.4. Bilan des réalisations

Nous présentons ci dessous le bilan de ce qui a été réalisé dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme selon la direction de la lutte contre l'analphabétisme. C'est un bilan officiel qui touche plusieurs niveaux.

Au niveau pédagogique :

- La réduction du cycle d’alphabétisation de 2 ans à un programme d’alphabétisation d’une masse horaire de 200 heures adaptables aux spécificités et aux préoccupations de chaque population cible;
- La mise en œuvre d’une nouvelle organisation pédagogique des programmes.
- Les nouveaux manuels (référentiels d’apprentissage) sont composés d’un tronc commun pour toutes catégories d’apprenants visant l’apprentissage de la lecture, de l’écriture et du calcul (deux tomes) et d’un troisième tome spécifique à chaque groupe cible véhiculant un savoir et un savoir-faire centrés sur les intérêts et les activités des bénéficiaires.

Dans ce cadre, outre un programme général, le Secrétariat d’État a mis en place des manuels spécifiques aux secteurs suivants :

- Agriculture;
 - Justice;
 - Coopératives laitières;
 - Pêches Maritimes;
 - Textile-Habillement;
 - Agroalimentaire;
 - Tourisme, Bâtiments et Travaux Publics, Artisanat (en 2004).
- L’élaboration d’un guide de formateurs et l’organisation des sessions de formation au profit de plus de 1500 formateurs relevant des secteurs privé, public et du monde associatif;
 - L’élaboration et l’administration de tests de positionnement pour mesurer les connaissances et les acquis des bénéficiaires.

Au niveau organisationnel

- L’introduction d’une culture d’objectifs et d’évaluation dans les programmes d’alphabétisation des adultes;
- L’organisation du système d’alphabétisation autour de quatre grands programmes, à savoir :
 1. Programme général d’alphabétisation : programme annuel réalisé par le Ministère de l’Éducation Nationale et destiné à l’ensemble des populations analphabètes âgées de 15 à 45 ans. Ce programme cible les populations analphabètes qui n’ont pas de statuts socioprofessionnels bien définis.
 2. Programme des opérateurs publics : actions réalisées en collaboration avec des Ministères et des Etablissements Publics au profit de leurs personnels ou des populations analphabètes bénéficiant de leurs services;

Ces opérateurs sont :

- Jeunesse et Sports : maisons de jeunes et foyers féminins;
 - Entraide Nationale : centres sociaux;
 - Agriculture : Centres de vulgarisation agricole et Office de mise en valeur;
 - Pêches Maritimes : Centres de formation maritime;
 - Justice : établissements pénitentiaires;
 - Collectivités Locales;
 - Forces Armées Royales : places d’armes et foyers féminins des œuvres sociales;
 - Artisanat; Etc.
3. Programme de la société civile : un vaste programme de soutien financier, logistique et technique lancé par le Ministère du Développement social, de la Solidarité, de l’Emploi et de la Formation

Professionnelle depuis décembre 1998, au profit des organisations non gouvernementales œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation. Les actions sont réalisées sur la base de conventions de partenariat comportant un programme d'intervention. La sélection des organisations non gouvernementales se fait sur la base d'un manuel de guidance élaboré par le Secrétariat d'État et fixant les critères d'évaluation des demandes de soutien présentées.

4. Entreprises : des programmes de formation générale professionnelle de base visant à développer auprès des apprenants les compétences de base et à accompagner l'effort de mise à niveau de l'entreprise marocaine. Les actions d'alphabétisation sont financées dans le cadre des Contrats Spéciaux de Formation à 80 % du coût de la formation sur la base d'un coût maximum de 2000 Dhs par apprenant.

La mise en place d'un système de suivi et d'évaluation :

- Système interne : via les services centraux et locaux du Secrétariat d'État et moyennant des instruments adéquats et un système informatique d'exploitation et de traitement des informations ;
- Système externe : par le biais du recrutement d'un consultant pour assurer le suivi et l'évaluation de l'exécution des conventions de partenariat avec les Associations bénévoles.
- La consolidation de la décentralisation et de la déconcentration par le renforcement du rôle des Académies Régionales d'Éducation et de Formation et des Délégations du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

Au niveau du rendement du système d'alphabétisation :

- L'augmentation sensible des effectifs des populations analphabètes ayant bénéficié des programmes mis en place a été accompagnée par une nette amélioration des indicateurs de performance, tels que le taux de déperdition qui a diminué de 70 % à moins de 20 % actuellement et le rendement du programme qui dépasse les 60 %.

Il est difficile de croire aux résultats auxquels la direction a abouti dans ce bilan. Ce sont des jugements non fondés vu l'absence d'un système de suivi et d'évaluation autonome. Les responsables, par manque de moyens, d'expertise et de professionnalisme voulaient seulement confirmer l'aboutissement aux objectifs escomptés. Les données présentées jusqu'à aujourd'hui (fin 2004) en ce qui concerne les inscrits, les abandons ou pour exprimer le rendement du programme ne sont pas fiables. La direction se base surtout sur des déclarations et des rapports des responsables locaux pour confirmer des résultats. Il est donc temps d'être plus réaliste, modeste et objectif dans la confrontation d'un phénomène qui ne cesse de prendre plusieurs formes et qui se propage dans divers milieux.

Le souci des responsables est d'avancer des chiffres qui sont loin d'être conformes à la réalité. Il est temps d'avoir le courage d'abandonner l'approche quantitative et de favoriser l'approche qualitative pour éradiquer l'analphabétisme et l'illettrisme au Maroc.

La nouvelle stratégie a pu toucher selon la direction 181.000 bénéficiaires durant la première année sur un cumul d'analphabètes qui dépasse 13.000.000 de personnes auxquelles il faut ajouter les abandons du programme de l'alphabétisation, ceux qui ne maîtrisent pas les compétences de base à la fin du programme, les 2.000.000 d'enfants qui ont l'âge de la scolarisation et qui ne sont pas scolarisés et le nombre important d'élèves qui quittent chaque année le système scolaire sans maîtriser les compétences de base à savoir la lecture, l'écriture et le calcul. Selon une déclaration à la MAP (Maghreb Arabe Presse) au mois de Février 2005, Michel Wilmond (responsable pour l'Afrique du Nord et le Moyen Orient auprès de la Banque Mondiale) a déclaré que « *le Maroc a accompli des efforts considérables dans le domaine de la généralisation de*

l'enseignement. Cependant beaucoup d'efforts restent à fournir au niveau de la qualité de l'enseignement pour diminuer les déperditions scolaires. Une étude évaluative a montré, selon ce responsable, que seul 25 % des élèves qui ont terminé le cycle primaire savent lire, écrire et calculer. »¹⁶

Le chiffre absolu des analphabètes au Maroc est donc loin d'être connu, ainsi que les types d'analphabétisme existants dans la société marocaine. Il est donc urgent d'avoir une idée claire sur la situation réelle de l'analphabétisme dans notre pays.

D'autre part, dans les stratégies déjà adoptées et celles qui seront appliquées dans le plan d'action 2004-2007 le volume horaire réservé pour acquérir les compétences de base par les bénéficiaires est de 200 heures. Le choix de ce volume horaire n'a pas été expérimenté avant sa généralisation. Le souci financier est sans doute derrière son application. Une alphabétisation convenable pour des adultes est dans plusieurs pays de 1000 heures à 1200 heures.

Malgré l'étude élaborée en 2002 qui porte le titre « *Évaluation des programmes d'alphabétisation des adultes au Maroc* », initiée par la Banque Mondiale les résultats n'ont pas beaucoup changé. Un certain nombre de mesures, selon cette étude, semblent indispensables pour favoriser et promouvoir les efforts déployés dans ce domaine. Le consultant recommande ce qui suit :

- « *La lutte contre l'analphabétisme reste une action à mener essentiellement sur le terrain. L'organisme de coordination devrait pouvoir bénéficier d'un encadrement et d'une infrastructure régionale, voire locale, qui lui font cruellement défaut à l'heure actuelle. Ses cadres décentralisés devraient avoir les responsabilités et la formation nécessaires leur permettant d'assurer tant le suivi administratif que pédagogique des actions en cours dans leur région;*
- *Tant au niveau central que régional, l'évaluation de l'action des ONG devrait être plus systématique, les meilleures devant être mieux encouragées et les insuffisantes éliminées ou fortement poussées à respecter le cahier des charges qui leur est soumis;*
- *Les potentialités des entreprises doivent être également considérablement mieux et plus largement mobilisées. Cela passe en priorité par un renforcement du partenariat, non seulement avec l'État mais aussi avec les syndicats, avec des mesures d'incitation légales et fiscales;*
- *Sur le plan pédagogique les contenus et supports doivent continuer à se diversifier de plus en plus en fonction des spécificités des publics cibles. Les supports linguistiques restent encore un sujet de recherche à approfondir. Les horaires souples sont à favoriser et doivent être systématiquement supportés par la multiplication des supports écrits, visuels ou audio-visuels;*
- *En amont de l'ensemble de ces actions sur le terrain, la recherche en matière de lutte contre l'analphabétisme devrait être sérieusement renforcée.*

Points forts :

- *Il y a un consensus sur le fait que ce programme a renforcé la prise de conscience des populations cibles quant à la gravité et à l'ampleur du problème de l'analphabétisme et qu'il a initié un processus de mobilisation sociale et de solidarité au niveau local pour alphabétiser le maximum de personnes.*

Points faibles :

- *le contenu du programme constitue le point faible le plus notable du programme;*
- *la durée est estimée insuffisante pour prétendre alphabétiser les bénéficiaires;*
- *le manque de formation continue au profit des formateurs;*
- *l'absence de mécanismes de suivi et d'évaluation;*
- *le manque de coordination au niveau et national;*

– l'inadaptation des horaires du soir particulièrement pour les jeunes filles et les femmes. »¹⁷

2.3. Plan d'action 2004-2007

Sans l'atteinte des objectifs fixés des stratégies appliquées et sans une évaluation sérieuse de celles-ci, la Direction se lance dans un plan d'action de grande envergure qui couvre quatre ans. Ce plan projette d'alphabétiser 1.000.000 de personnes par an de 2004 à 2007. Cet objectif ambitieux est compatible avec les orientations de la charte nationale de l'éducation et de formation. Le programme de Massirat Ennour s'inscrit dans ce cadre. Chaque fois qu'un nouveau responsable est désigné l'on se trouve devant une nouvelle stratégie de lutte contre l'analphabétisme. Ce tâtonnement ne peut être expliqué que par l'absence d'une vision stratégique claire d'alphabétisation dans notre pays qui trace les grandes lignes à suivre par chaque responsable au lendemain de sa nomination. La problématique de la gouvernance est à l'ordre du jour.

Nous présentons ci-dessous un tableau qui résume le plan d'action établi par la direction et qui est mis en œuvre depuis 2004. Son objectif primordial est d'alphabétiser 1.000 000 de personnes par an jusqu'en 2007.

Objectif stratégique	Cible	Projections		
		Année	Effectifs	Taux d'analphabétisme
Réduction du taux d'analphabétisme	Population analphabète âgée de plus de 15 ans	2004	1 000 000	35 %
		2005	1 000 000	31 %
		2006	1 000 000	26 %
		2007	1 000 000	21 %

Source : Secrétariat d'État chargé de la lutte contre l'analphabétisme et de l'Éducation Non Formelle

2.3.1. Financement des programmes

Les programmes d'alphabétisation sont presque totalement financés par le Budget de l'État. Les sources de financement actuelles sont :

- Le Budget général de l'État;
- Le système des contrats Spéciaux de Formation pour les entreprises;
- Les bailleurs de fonds : BIRD, BAD, BID;
- La coopération bilatérale : France, Canada, concerne l'assistance technique et la formation.

2.3.2. Stratégie adoptée

Pour donner un souffle plus important aux programmes d'alphabétisation, le Secrétariat d'État a mis en place une nouvelle stratégie partant essentiellement des axes d'intervention définis dans le cadre de la Charte Nationale d'Éducation et de Formation.

Objectifs de la stratégie :

- La Charte Nationale d'Éducation et de Formation adoptée en 2000, a défini des objectifs propres aux programmes d'alphabétisation des adultes à savoir : baisse du taux global d'analphabétisme des populations âgées de 10 ans et plus à moins de 20 % à l'horizon 2010 et l'éradication quasi totale de ce phénomène à l'horizon 2015 ;
- La réduction du taux d'analphabétisme de la population active de 50 % actuellement à moins de 10 % à l'horizon 2010 ;
- Assurer l'éducation à tous les enfants non scolarisés ou déscolarisés à l'horizon 2010.

Fondements de la stratégie :

- Premièrement : les Directives Royales de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, considérant l'alphabétisation et l'éducation comme support de tout développement socio-économique et appelant à une mobilisation nationale autour de cette question, notamment en milieu rural et au profit des couches défavorisées de la population ;
- Deuxièmement : la Charte Nationale d'Éducation et de Formation, particulièrement le levier concernant l'alphabétisation qui la considère comme une obligation sociale de l'État et met l'accent sur la décentralisation et la déconcentration comme condition essentielle pour l'atteinte des résultats souhaités ;
- Troisièmement : la Déclaration du Gouvernement qui place l'alphabétisation parmi ses priorités et fait partie des grands chantiers du développement du pays.

Axes de la stratégie :

- Axe 1 : Une réforme pédagogique par :
 - La conception et l'élaboration de programmes d'alphabétisation axés sur les métiers et les activités génératrices de revenus et adaptés aux besoins spécifiques de chaque population cible ;
 - L'adoption de techniques andragogiques et la formation des formateurs ;
 - Le réaménagement du cycle d'alphabétisation et sa déconnexion du rythme scolaire.
- Axe 2 : Mobilisation des différents opérateurs :
 - L'Entreprise : Donner la priorité au développement des compétences de base des salariés afin d'accompagner les entreprises marocaines dans leur mise à niveau ;
 - La Société civile : La mobilisation de la société civile et le renforcement de sa capacité d'intervention dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme et de l'éducation des adultes.
 - Le développement du professionnalisme du tissu associatif dans ce domaine et l'incitation à la création des réseaux.
 - Les Opérateurs publics :
 - Le renforcement du rôle des secteurs publics, notamment le Ministère de l'Éducation Nationale, dans le domaine de l'alphabétisation et l'introduction d'une politique d'objectifs et d'évaluation ;
 - L'accompagnement des services fournis par quelques Ministères et Etablissements publics par l'action d'alphabétisation ;
 - La mobilisation des infrastructures d'accueil et des ressources humaines de l'ensemble des intervenants ;
 - La stratégie prévoit également l'accompagnement de ces axes par des campagnes de sensibilisation et d'information ciblées.

2.3.3. Le premier bilan officiel de la stratégie

En analysant les résultats du programme intitulé Massirat Ennour on constate que ces résultats sont loin d'être compatibles avec les chiffres avancés dans le tableau concernant le plan d'action. « Ce programme qui a débuté le 27 mai 2003 a pour objectif d'alphabétiser 1.000.000 de personnes chaque année. Les inscrits sont, au mois de Janvier 2004, au nombre de 736760 personnes, ils sont 450335 au mois de Juin 2004, ceux qui se sont présentés aux examens de la fin d'année sont de l'ordre de 273085, et d'après les chiffres officiels 233384 bénéficiaires ont réussi les examens. »¹⁸. L'écart est énorme entre les inscrits et ceux qui ont réussi les examens.

3. Le programme de l'éducation non formelle

Pour rattraper le retard accumulé dans la généralisation de l'enseignement et qui a un impact néfaste sur les efforts déployés pour lutter contre l'analphabétisme, une direction a été créée au ministère de l'éducation nationale.

3.1. Les objectifs de l'éducation non formelle

Le programme de l'éducation non formelle vise les objectifs suivants :¹⁹

- Assurer l'éducation pour tous afin de contribuer à l'éradication progressive de l'analphabétisme ;
- Réinsérer les enfants bénéficiaires du programme dans les structures du système formel d'enseignement ou dans la formation professionnelle ou les préparer à la vie active ;
- Impliquer et mobiliser les organismes gouvernementaux, les organisations non gouvernementales et la société civile, en général, autour de l'objectif de l'éducation pour tous.

3.2. Population cible

Le public cible visé par le programme est composé d'enfants dont l'âge varie entre 8 et 16 ans, qui n'ont jamais été à l'école ou qui l'ont quittée d'une manière précoce.

Une attention particulière est accordée :

- Aux enfants en situation de travail (artisanat, petit commerce, services, travail dans les maisons,...)
- Aux enfants en situation difficile et précaire (enfants de la rue, enfants en conflit avec la loi,...)

Cette population est estimée en 1997 (l'année de la création de la Direction de l'Éducation Non Formelle) à 2.000.000 de personnes.

3.3. Réalisations du programme de l'éducation non formelle

Pour mieux cerner les efforts de la Direction depuis sa création, en 1997, au sein du ministère de l'Éducation Nationale nous présentons ce tableau récapitulatif de ce qui a été réalisé dans le domaine de l'éducation non formelle par année

Année du programme	Bénéficiaires du programme			% des filles
	Bénéficiaires	Dont nouveaux	filles	
1997/1998	34550	34550	21993	63.7 %
1998/1999	35855	16642	24998	69.7 %
1999/2000	34859	20062	24207	69.4 %
2000/2001	29676	15976	19016	64.4 %
2001/2002	29636	13212	18890	64.8 %
Total des bénéficiaires du programme		100442		

Source : Programme de l'éducation non formelle, rapport général, juin 2002. Direction de l'éducation non formelle. MEN.

À partir de ce tableau on constate que malgré les efforts fournis par la Direction, la majorité de la population cible ne sera pas touchée par l'éducation non formelle. Selon les chiffres fournis par cette Direction concernant quatre années de travail, celle-ci ne peut toucher qu'à peu près 100.000 personnes. 900.000 ne seront pas touchées sans compter des milliers qui s'ajoutent chaque année au nombre initial.

Cette situation aura sans doute des répercussions négatives sur la situation de l'analphabétisme au Maroc. Ce sont ces chiffres qui vont s'ajouter au nombre global des analphabètes. Le rôle de la Direction, selon son programme, est d'assurer l'éducation pour tous afin de contribuer à la l'éradication progressive de l'analphabétisme, mais il apparaît que le rythme adopté est loin d'être cohérent avec l'objectif visé. Un problème de taille vient s'ajouter à cette faiblesse de résorption des effectifs. La direction, de l'éducation non formelle ne figure pas dans l'organigramme du ministère de l'éducation nationale. Cette situation génère un sentiment de doute et de démotivation chez le personnel de la direction.

Pour mieux approfondir l'étude nous avons cherché à consulter des travaux qui traitent les problèmes de l'éducation non formelle au Maroc, mais il s'avère qu'il y a une pénurie d'études dans ce domaine. À côté de quelques travaux internes qui ont été réalisés par les services concernés, une étude sérieuse, a été initiée par la Banque Mondiale en 2003. Elle s'intitule : évaluation des écoles non formelles au Maroc. Cette étude a abouti aux résultats suivants :

- « Sur le plan des objectifs du programme, le positionnement de l'Éducation Non Formelle (ENF) n'est pas clair notamment par rapport aux problématiques de l'alphabétisation des adultes et de l'emploi des diplômés chômeurs ;
- Sur le plan du processus de sélection des ONG, la procédure reste un acte centralisé discrétionnaire et aucune indication sur les critères d'éligibilité au programme n'est disponible. Ceci rend le programme opaque et ne projette pas suffisamment de transparence pour l'octroi des subventions ;
- Sur le plan du pilotage du programme, de larges étapes de la procédure de gestion échappent à la DENF qui se trouve sans maîtrise totale du projet ;

- Sur le plan de l'évaluation et la régulation, aucune action d'envergure ou procédure systématique d'évaluation des projets menés par les ONG ne sont mises en place, et les projets se trouvent reconduits tacitement sans aucune évaluation;
- Le chantier du programme ENF est inachevé puisque les outils prévus par le système que ce soit au niveau pédagogique, au niveau de la formation des animateurs ou des dispositifs de suivi, d'évaluation...ne sont pas encore mis en place;
- Un malentendu et un manque de communication prévalent autour du statut des animateurs ce qui dévie le système de ses objectifs;
- Depuis son lancement, le programme n'a pas connu une évolution notable et a plutôt stagné au niveau atteint lors du démarrage;
- Le budget affecté au programme ENF est resté lui aussi pratiquement figé et il est quasiment affecté aux rémunérations des animateurs sans possibilité de financer l'instrumentation et le développement du système;

Concernant les coûts de l'ENF :

- La subvention moyenne brute constatée par élève déclaré inscrit officiellement au programme ENF se situe entre 600 Dh et 700 Dh par élève et par an. Rapportée au nombre réellement inscrit au programme, la valeur de la subvention serait entre 1065 et 1250 Dh; la subvention efficace prenant en compte uniquement les élèves qui fréquenteraient régulièrement les cours se situerait, quant à elle, entre 1870 Dh et 2200 Dh.
- 38 % des sites ciblés n'étaient pas opérationnels au moment de l'enquête de la première phase et avaient changé de lieu ou simplement étaient à l'arrêt.
- 32,5 % des animateurs ciblés par l'enquête n'étaient pas présents sur les sites,
- 57 % seulement de l'effectif des élèves ciblés par l'enquête ont été effectivement trouvés sur les sites de l'enquête.
- 65 % des animateurs n'ont jamais suivi de formation initiale avant d'être injectés dans une classe,
- Malgré ses spécificités, l'Éducation Non Formelle ne dispose pas encore de supports pédagogiques (manuels destinés aux apprenants) adaptés à la quasi totalité des animateurs qui déclarent se baser sur le manuel scolaire de l'éducation formelle. En outre, 50 % des animateurs déclarent ne pas connaître les objectifs pédagogiques de l'ENF.
- Les animateurs affirment avoir reçu une visite pédagogique une seule fois en moyenne durant les trois années d'exercice. En fait plus de 60 % déclarent n'avoir jamais été évalués,
- En moyenne globale durant la période précédant la présente étude, 3 élèves par année et par animateur ont pu rejoindre la formation professionnelle. Ce qui indique que les passerelles institutionnelles que ce soit avec l'école Formelle ou avec la Formation Professionnelle, ne sont pas encore opérationnelles.
- Les animateurs estiment que leur formation est insatisfaisante (78 %), les supports pédagogiques insatisfaisants (94 %), les fournitures scolaires des élèves insuffisantes (87 %) et constituent par conséquent un handicap important à l'apprentissage et, finalement, que l'encadrement et le suivi sont totalement insatisfaisants ou peu satisfaisants (91 %).
- Le système ENF se caractérise par des déperditions d'élèves relativement importantes se situant au niveau de 43 % par année.
- L'apprentissage en ENF est relativement "lent".
- Le niveau initiation des élèves est manifestement le plus prépondérant. La grande majorité des élèves relève du premier niveau d'apprentissage ou d'initiation.

- *L'apprentissage reste principalement concentré sur le niveau initiation (niveau 1) de l'Arabe, et faiblement sur les mathématiques et encore moins sur le français.*
- *Les compétences de base liées à l'écriture sont celles qui sont les plus développées au détriment des compétences liées à la langue et expression, tandis qu'en mathématiques les compétences relevant de l'analyse et du positionnement dans le temps et l'espace sont faiblement développées.* » (20)

IV. Quelques expériences réussies

En comparant le Maroc avec d'autres pays qui ont à peu près le même niveau de développement et qui ont connu aussi le même phénomène d'analphabétisme, on note- selon une étude élaborée par Taoufik Moulina (21) – des écarts significatifs entre le Maroc et ces pays dans le domaine de l'analphabétisme des adultes de plus de 15 ans. En 1970, le Maroc avait le taux d'analphabétisme des adultes le plus élevé de l'échantillon (80,2 %), la Tunisie (76,6 %) et l'Égypte (68,4 %). Certains pays, par contre, affichaient déjà des niveaux d'analphabétisme inférieurs à 10 %. Il s'agit de la Pologne (1,8 %) de l'Espagne (8,46 %) au début des années 70, ainsi que de la Grèce (9,9 %) et du Chili (9,3 %) dès 1978, ce qui rend leur comparaison avec le Maroc peu significative.

En 2001- dans le cadre toujours de la comparaison- le Maroc avait le taux d'analphabétisme le plus élevé de l'échantillon (50,2), suivi de l'Égypte (43,9 %).

Le taux d'analphabétisme a baissé dans tous les pays de l'échantillon aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Cependant, il semble que, parmi les pays de l'échantillon, le Maroc constitue le seul où la différence du taux d'analphabétisme entre les hommes et les femmes s'est accentuée de 1970 à 2001, passant de 23,7 à 25,4 points. Cet indicateur a diminué, entre-temps, en Jordanie de 35,5 points à 10,2 points, en Grèce de 15,7 points à 2,5 points et en Égypte de 29,6 points à 22,4 points.

Concernant l'analphabétisme parmi les jeunes de 15 à 24 ans, le Maroc et l'Égypte sont les plus concernés avec des taux respectifs de 31,6 % et de 29,5 % en 2001. Pour la même année, le taux d'analphabétisme des jeunes s'est établi à 8,5 % pour l'Afrique du Sud, 6,2 % pour la Tunisie, 3,3 % pour la Turquie, 2,8 % pour le Mexique, 2,3 % pour la Malaisie et moins de 1 % pour les autres pays de l'échantillon.

Selon Michel Welmond (expert de la Banque Mondiale), historiquement les seules campagnes qui ont connu une réussite certaine et durable sont celles qui ont été conçues selon un modèle dirigiste et qui, souvent, ont eu recours à des voies autoritaires pour provoquer la participation populaire. Il en est, ainsi, des campagnes historiques de l'URSS (qui a, toutefois, duré de 1919 à 1936), de celles du Viêt-Nam (de 1945 à 1954 pour le Nord et après 1977 pour le Sud), de Cuba (avril à décembre 1961), du Nicaragua, de la RPD de Corée, de la Chine, de la Tanzanie, etc.

La plupart de ces campagnes se situaient dans un contexte de transformation profonde de la société et ont été le fruit d'une volonté politique affirmée (fermeture des établissements scolaires pendant un an à Cuba et 6 mois au Nicaragua, mobilisation de 30 millions de jeunes comme moniteurs en Chine, décret de Lénine de 1919 faisant obligation à tout citoyen soviétique de 8-50 ans d'apprendre à lire et à écrire...).

Il ne s'agit pas de calquer un modèle bien précis. Chaque pays a son contexte socio-économique propre. Mais on peut citer quelques expériences qui ont connu un processus historique similaire à celui du Maroc, parmi lesquelles celle de la Tunisie, d'Égypte et d'Indonésie.

1. La Tunisie

Depuis 1987 la Tunisie (22) a mis en place une nouvelle stratégie pour l'éducation des adultes. La nouvelle approche se veut globale et systématique. La formation des adultes se présente comme une extension, dans le temps et l'espace, du système éducatif. Elle couvre, dans une vision d'ensemble, la formation professionnelle, l'alphabétisation, le rattrapage, le perfectionnement et la reconversion. Elle tend à devenir une éducation permanente. Nous ne pouvons ici donner un aperçu détaillé sur toutes les actions de ce dispositif. Ce qui importe le plus, c'est la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme.

1.1. Objectif de la stratégie

Eradiquer, à la fois, l'illettrisme et l'analphabétisme ;

Réduire la disparité entre les taux d'analphabétisme chez les femmes et chez les hommes et entre les milieux urbain et rural.

Sur le plan quantitatif, l'objectif est d'éradiquer totalement le phénomène de l'analphabétisme dans la tranche d'âge des 15-45 ans à l'horizon 2006.

Ces objectifs quantitatifs sont illustrés par un premier programme durant la période du VIIIème Plan (1992-1996) et ciblant la tranche d'âge des 15-29 ans, et la mise en œuvre du second programme national de lutte contre l'analphabétisme couvrant la période 1997-2001 et ayant pour cible la tranche d'âge 15-44 ans, avec priorité pour la femme et la jeune fille en milieu rural et puri-urbain.

1.2. Les principes de la stratégie

Le 3 janvier 1992, un plan national de lutte contre l'analphabétisme a été adopté. Ce plan intègre l'alphabétisation dans la réforme du système éducatif. La nouvelle stratégie procède de deux principes :

- Le droit de tous à l'éducation,
- Ce droit est une créance que la société moderne doit honorer.

En outre, l'analphabétisme est un lourd handicap qui compromet tout à la fois le développement du pays et la construction d'une société démocratique. C'est pourquoi l'alphabétisation doit aller au-delà de la compétence minimale de l'apprentissage des rudiments de la lecture et de l'écriture et porter son niveau d'exigence à un minimum de développement culturel. Ce qui se traduit par l'intégration dans les programmes d'alphabétisation de thèmes relatifs à la santé, à l'hygiène, à l'économie, à l'agriculture, à l'environnement, aux valeurs démocratiques et de droits de l'Homme...etc.

L'alphabétisation, en Tunisie, est orientée vers le développement de l'économie, de la société et de la personnalité. Elle fait partie de l'effort général pour réunir les conditions d'exercice d'une citoyenneté responsable et de jouissance des droits de l'Homme. Voilà le sens profond de la promotion de l'homme.

Après avoir accordé la priorité à la généralisation de l'enseignement primaire au cours de trois décennies, et dans le cadre des réformes fondamentales engagées au niveau du développement des ressources humaines, la Tunisie a décidé de mettre au point une Stratégie Nationale d'Alphabétisation pour compléter la réforme du système éducatif et celle de la formation professionnelle. Cette volonté politique a été motivée

par un constat négatif, dégagé de l'enquête sur la population et l'emploi de 1989, montrant que le taux d'analphabétisme s'élevait à 37,2 % des Tunisiens âgés de plus de 10 ans.

1.3. Les engagements de la Tunisie

Par ailleurs, ce choix s'inscrit dans les engagements de la Tunisie à appliquer les déclarations, conventions et recommandations de différentes conférences internationales se rapportant notamment :

- aux Droits de l'Homme ;
- aux Droits de l'Enfant ;
- aux Droits de la Femme ;
- à la déclaration de la Conférence de Jomtien (1990).

C'est au cours du conseil ministériel du 3 janvier 1992 présidé par Le Président de la République, que la **Stratégie Nationale d'Alphabétisation** a été adoptée officiellement et qu'il a été décidé que sa mise en œuvre s'étendrait sur trois plans de développement économique et social (1992 – 2006).

Le Ministère des Affaires Sociales a mis en place une stratégie pour améliorer les conditions d'exercice et de fonctionnement des structures chargées de l'alphabétisation en développant des mécanismes et des mesures supplémentaires favorisant :

- La reconnaissance des acquis réalisés au niveau des centres de lutte contre l'analphabétisme et de leur certification ;
- L'établissement de passerelles assurant, le lien entre les différents secteurs éducatifs (formel, non-formel et informel) , l'élimination de tout genre de barrières, en veillant à ce que les analphabètes et / ou les nouveaux apprenants aient la possibilité de poursuivre leurs études au-delà de leur formation initiale ;
- La mise au point de méthodes de reconnaissance des apprentissages et des acquis en matière d'alphabétisation et d'homologation de sa certification ;
- L'adoption d'une législation, des politiques et des mécanismes de coopération avec tous les partenaires concernés afin de rendre plus aisé l'accès à l'éducation de base pour adultes ;
- L'intégration de l'alphabétisation dans les projets de développement économique et social ainsi que l'acquisition des compétences fondamentales liées à un « savoir faire utile » (dont les adolescents et les adultes ont besoin dans la vie quotidienne et dans leur travail, ainsi que pour améliorer la qualité de vie).
- L'amélioration de la qualité des programmes d'alphabétisation et de leur efficacité interne, et ce en :
 - élaborant un système d'évaluation se référant aux compétences de base en matière d'alphabétisation ;
 - développant, dans une perspective d'éducation tout au long de la vie « des méthodes novatrices de l'enseignement et d'apprentissage faisant appel notamment aux technologies interactives et aux méthodes inductives qui supposent une coordination étroite entre l'expérience personnelle, les besoins fondamentaux de l'apprenant et les exigences de la vie socio-économique du pays.
 - améliorant le recrutement du personnel alphabétiseur, en lui assurant une meilleure formation initiale tant au niveau du contenu qu'à celui des méthodes, afin de garantir la qualité minimale exigée.

1.4. Analphabétisme en Tunisie : 1989-1994

Se référant aux résultats de l'enquête nationale sur la population et l'emploi de 1989 et ceux du recensement général de la population et de l'habitat de 1994 (Institut National de la Statistique) l'état de l'analphabétisme a évolué comme suit grâce aux efforts de scolarisation, d'alphabetisation et de la lutte contre l'échec scolaire :

Analphabetisme (10 ans et plus) : taux global

Année	1989	1994
Taux	37.2 %	31.7 %

Analphabetisme selon le genre (taux)

Année	1989	1994
Homme	26.4 %	21.3 %
Femme	48.3 %	42.3 %

Analphabetisme selon le milieu (Taux)

Année	1989	1994
Milieu Urbain	27.7 %	22.8 %
Milieu Rural	51.7 %	46.2 %

Analphabetisme selon l'âge (Taux)

	1989	1994
10-14 ans	8.3 %	6.3 %
15-19 ans	13.7 %	9.6 %
20-24 ans	21.6 %	15.3 %
25-29 ans	23.5 %	23.3 %

1.5. Principes fondamentaux de la Stratégie Nationale d'Alphabetisation (S.N.A)

- Adhésion de la population cible aux programmes qui lui sont destinés et qui tiennent compte des besoins des intéressés et de leurs ambitions;
- L'intégration de la lutte contre l'analphabétisme aux programmes de développement s'est développée grâce à une coordination avec le système éducatif (lutte contre l'échec scolaire), les programmes de développement économique et social et les programmes destinés à la promotion des catégories sociales défavorisées;

- Partenariat dans la mise en œuvre de la SNA dans le cadre d'un système de réseaux d'institutions et d'associations afin de réduire les coûts et de consolider l'engagement des partenaires.

1.6. Réalisations de la SNA : 1993-1997 sur le plan quantitatif

Les centres d'alphabétisation et les effectifs des apprenants ont évolué, depuis la mise en œuvre de la nouvelle stratégie nationale d'alphabétisation, en 1993, comme suit :

Année Scolaire	Nombre de centres	Nombre d'apprenants
1993-1994	153	4505
1994-1995	433	17.0 63
1995-1996	485	16.831
1996-1997	663	17.637
1997-1998	695	17.800
1998-1999	583	14.749
1999-2000	888*	23.895*

* Estimations.

Sur le plan qualitatif

Élaboration et production de :

- Guides méthodologiques des enseignants ;
- Manuels des apprenants ;
- Outils de planification, de suivi et d'évaluation ;
- Documents de formation des intervenants ;
- Spots et clips TV de sensibilisation à la SNA ;
- Création de mécanismes de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de la SNA ;
- Création du Conseil National de l'Alphabétisation (auprès du Ministre des Affaires Sociales) ;
- Création de 23 Commissions Régionales d'Alphabétisation (auprès des 23 Gouverneurs du pays) ;
- Environ 260 commissions locales auprès des Délégués ;
- Création de commissions techniques spécialisées pour le suivi des projets et des programmes.

Pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés pour la Stratégie Nationale d'Alphabétisation (S.N.A), le Ministère des Affaires Sociales s'est engagé, dès la mise en œuvre du 1^{er} programme national d'alphabétisation (1992/1996), et à la lumière des résultats obtenus lors de la réalisation des deux études sur les motivations, les aspirations et les besoins et sur la capacité des centres, à veiller à encourager les analphabètes à s'inscrire aux cours d'alphabétisation et à développer une approche globale et intégrée d'alphabétisation.

Cette nouvelle approche intégrée vise, à travers les activités d'alphabétisation organique, l'initiation à des habiletés de la vie quotidienne, la communication sociale et les thèmes qu'elle recouvre, à satisfaire les besoins éducatifs considérés comme étant fondamentaux.

Parmi les thèmes des curricula d'alphabétisation se rapportant au niveau de base et au niveau complémentaire, nous citons à titre d'exemple : la citoyenneté, la vie socio-économique, la santé et l'environnement.

Ces curricula visent, entre autres, à développer et à promouvoir chez le citoyen tunisien les attitudes, les

valeurs, les habiletés, les compétences et les comportements nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie pour pouvoir vivre dans la dignité et continuer à apprendre.

2. L'Égypte

Selon Carolyn Winter (Banque Mondiale) (23) le programme des écoles communales est lancé en 1993 appuyé par les Hautes Autorités avec le soutien de l'UNICEF et l'ACDI (Agence Canadienne de Développement International)

2.1. Objectif

- Permettre aux filles non scolarisées des petites communautés rurales des gouvernorats les plus pauvres l'accès à une éducation de base de haute qualité.

2.2. Population cible

- Filles non-scolarisées de 6 à 12 ans.

2.3. Cursus scolaire

- Utilisation du cursus scolaire élémentaire,
- Classes multi-niveaux mélangeant les âges,
- Mise en valeur de l'apprentissage au moyen d'activités pratiques,
- Manuels scolaires et matériel pédagogique modèles sur des textes éducatifs.

2.4. Résultats et Évaluations

- 95 % des élèves qui ont terminé le cycle primaire,
- 92 % des élèves qui ont terminé le cycle primaire poursuivent des études préparatoires,
- 77 % des élèves de deuxième année passent au niveau supérieur,
- 78 % des élèves de 4^e année passent au niveau supérieur,
- La participation des filles est limitée par les travaux ménagers,
- Résultats compatibles avec les limites budgétaires pour engager du personnel et pour se déplacer,
- Distribution restreinte du matériel pédagogique du fait des limites budgétaires.

2.5. Leçons tirées

- Une adaptation efficace du cursus scolaire est possible,
- La formation continue des enseignants et du personnel scolaire est importante,
- Le contrôle et l'évaluation continus sont essentiels,
- La participation de la communauté a permis d'assurer une certaine efficacité,

3. L' Indonésie

Le projet de l'éducation non-formelle lancé en 1991 en Indonésie (24) est basé sur une longue tradition de programmes non-formels.

3.1. Objectifs

- Maintenir une éducation de base de neuf ans,
- Assurer aux analphabètes et néo-analphabètes âgés de 7 à 44 ans l'équivalent d'une éducation primaire et de la première partie du secondaire,
- Donner aux personnes en formation les compétences nécessaires pour produire des revenus,
- Cibler les plus pauvres dans les campagnes,
- Cibler les femmes.

3.2. Organisation

- Direction de l'éducation hors cadre scolaire, ministère de l'éducation,
- Administrateurs régionaux responsables des contrôleurs de districts et des exécutants des sous districts,
- Agences gouvernementales.

3.3. Cursus

3 programmes :

- Alphabétisation élémentaire pour le niveau primaire,
- Forfait intensif pour le niveau primaire,
- Programme pour la première partie du secondaire,
 - Programmes d'acquisition des compétences nécessaires pour produire des revenus,
 - Livrets spéciaux et matériel pédagogique gratuits,
 - Des « bourses d'apprentissage » sont offertes aux groupes.

3.4. Résultats

- Programmes de base : cible 900.000, atteint 2.9 millions,
- Programme intensif : cible 600.000, atteint 855.467,
- Compétences nécessaires pour produire des revenus : cible 300.000, atteint 1.118.000,
- Environ 60 % des personnes formées étaient des femmes.

3.5. Leçons tirées

- L'éducation non-formelle a besoin d'investissements récurrents forts mais de coûts d'investissement faibles,
- Une seconde chance d'apprendre associée à un programme d'acquisition de compétences pratiques est la formule qui attire le plus de candidats,
- La participation des ONG est importante dans la formation des compétences nécessaires pour produire des revenus,
- Le manque de personnel sur le terrain entrave le progrès des activités,
- Des salaires corrects et des subventions de transport sont nécessaires,
- Il faut garantir une approche adaptée à la personne qui apprend.

V. Pistes de progrès de 2005 à 2025

1. Les facteurs de persistance de l'analphabétisme au Maroc

Une complexité de facteurs intervient dans la persistance de la situation actuelle, ce qui contribue fortement à la permanence de l'analphabétisme dans la société marocaine. Parmi ces facteurs on peut noter ce qui suit :

- L'héritage de la période coloniale se caractérise dans le domaine de l'éducation et en particulier dans celui de la scolarisation par le nombre restreint d'enfants acceptés dans les écoles. La plupart des analphabètes d'aujourd'hui, surtout dans le milieu rural, sont des personnes nées dans les années quarante ;
- La négligence de la composante « lutte contre l'analphabétisme » dans les décisions politiques et aussi de son rôle dans la réussite des projets de développement socio-économique du pays surtout depuis les années soixante. Ce n'est qu'en 1980 qu'un service d'alphabétisation des adultes a été créé au sein du Ministère de l'Artisanat. Il faudra attendre 1997 pour voir créer une Direction de la Lutte contre l'analphabétisme au sein du Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales. Ensuite au mois de novembre 2002, un Secrétariat d'État auprès du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse Chargé de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle est créé au sein du Gouvernement ;

Ceci explique la lenteur des décisions qui ont affecté ce domaine vital et décisif dans la contribution au progrès dans sa dimension globale.

- Le rythme de la généralisation de la scolarisation a beaucoup influé sur l'évolution de l'alphabétisation et partant sur la régression de l'analphabétisme. Cet objectif qui est encore loin d'être atteint, surtout dans le monde rural, rejette des centaines de milliers de personnes de plus dans les rangs des analphabètes ;
- La qualité des services offerts au public cible dans le cadre de la lutte contre l'analphabétisme ne leur permet pas l'acquisition des compétences de base en lecture, en écriture et en calcul ;
- L'absence d'une stratégie claire de lutte contre l'analphabétisme avec des objectifs bien définis et des moyens de réalisation convenables. La première stratégie adoptée dans ce domaine n'a été proposée qu'en 1997.
- L'absence d'une stratégie rigoureuse de post-alphabétisation qui a pour conséquences d'empêcher les néo-analphabètes de retourner, une deuxième fois, dans l'analphabétisme. Cette situation nécessite une intervention urgente et professionnelle, auprès des services concernées, afin d'y remédier ;
- Au vu du poids de l'analphabétisme qui touche les populations, les moyens financiers engagés par l'État sont insuffisants pour répondre à des actions d'alphabétisation efficaces et rentables ;
- L'absence d'un projet sociétal clair dans ses finalités et ses objectifs pendant des décennies n'a pas permis aux uns et aux autres (surtout les ONG, les syndicats, les partis politiques) de s'engager dans des actions de lutte contre l'analphabétisme ;
- Le manque de professionnalisme dans la gestion du dossier de l'alphabétisation sur le plan administratif ou pédagogique ne permet pas d'atteindre les objectifs escomptés.

2. Les recommandations générales

Les diverses recommandations que nous allons proposer dans le cadre de cette étude auront comme base les conclusions tirées des données et informations recueillies par l'analyse de ce qui suit :

- Les orientations royales à propos de la lutte contre l'analphabétisme ;
- Les stratégies et plans d'action élaborés et appliqués par la Direction de la Lutte Contre l'Analphabétisme, et la Direction de l'Éducation Non Formelle ;
- Le programme de l'éducation non formelle – Rapport général – Juin 2002 – MEN-Direction de l'Éducation Non Formelle ;
- Trois études initiées par la banque mondiale réalisées par des experts nationaux et internationaux concernant la lutte contre l'analphabétisme et l'éducation non formelle au Maroc ;
- Quelques expériences internationales réussies dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme, la formation des adultes et l'éducation non-formelle notamment en Tunisie, en Egypte et en Indonésie ;
- Des écrits d'ordre théorique et pratique concernant le même sujet choisis pour apporter des solutions aux facteurs de persistance de l'analphabétisme au Maroc.

Ces recommandations ne sont ni séparées l'une de l'autre, ni hiérarchisées par ordre de priorité, mais, elles seront présentées dans le cadre d'une vision globale et prospective qui permettra, par leur application, de dépasser la situation actuelle et d'éradiquer l'analphabétisme au Maroc d'ici l'an 2025.

Les grands principes qui ont orienté notre réflexion dans le choix de ces recommandations sont :

- La faisabilité ;

- L'efficacité;
- La cohérence.

Ces recommandations sont :

- L'action à mener pour améliorer les modes d'intervention des programmes d'alphabétisation et pour leur donner l'efficacité voulue, consiste à agir en même temps sur cinq niveaux : au niveau de l'alphabétisation, au niveau de la post-alphabétisation, au niveau de l'éducation non formelle, au niveau des ressources humaines et au niveau du financement;
- Orienter l'intervention du Ministère de l'Éducation Nationale sur la population non scolarisée de 9-11 ans. L'objectif de ce recentrage est de donner une deuxième chance à cette population par sa mise à niveau et sa réintégration dans le système formel, contribuant à la généralisation de la scolarisation. L'appareil et les ressources humaines du MEN seraient mobilisés pour la réussite de cette opération.
- Développer un programme spécifique pour la population des 12-15 ans dans le cadre d'une formule de type « alphabétisation-apprentissage d'un métier ». Cette formule serait développée par les autorités compétentes, à savoir la Direction de l'Éducation Non Formelle, et serait confiée à des opérateurs motivés tels que :
 - Les ONG;
 - Les opérateurs publics offrant une prestation aux clientèles cibles;
 - Les secteurs économiques organisés intéressés (chambres d'artisanat et autres...).
- Inviter les collectivités locales, dans le cadre de la décentralisation, d'une manière claire et responsable et dans le cadre d'un projet global de développement à élaborer un plan d'action en concertation avec toutes les parties concernées pour lutter contre l'analphabétisme;
- Développer un partenariat entre l'État et la société civile afin de faire jouer aux ONG un rôle plus important en matière de développement durable. Il s'agira d'appuyer les ONG pour développer leurs capacités de conception et de mise en œuvre de solutions visant l'amélioration du capital social des populations cibles;
- Veiller à l'établissement de passerelles assurant le lien entre les différents secteurs éducatifs (formel, non-formel), l'élimination de tout genre de barrières, en veillant à ce que les analphabètes et / ou les nouveaux apprenants aient la possibilité de poursuivre leurs études au-delà de leur formation initiale;
- Revoir, en fonction de l'expérience d'autres pays, la durée de formation actuelle qui est jugée insuffisante pour prétendre alphabétiser les bénéficiaires. Une enveloppe horaire de 500 heures au lieu de 200 heures appliquée actuellement garantira forcément la maîtrise des compétences de base par les bénéficiaires;
- Instaurer des mécanismes de suivi et d'évaluation aussi bien de la qualité de la formation que des modes d'organisation et de gestion du programme d'alphabétisation particulièrement au niveau local devient une nécessité urgente pour garantir la rentabilité et l'efficacité des actions entreprises;
- Considérer les ONG comme étant partie prenante dans les programmes d'alphabétisation en les invitant, d'une manière ou d'une autre, à participer dans la détermination des contenus, les niveaux de compétence de ces programmes les conditions d'intervention pédagogique en tenant compte de leurs expériences et des connaissances dont elles peuvent faire preuve;
- Impliquer dans le financement des programmes, à côté de l'effort de l'État, toutes les fondations, les entreprises, les bailleurs de fonds et autres dans des projets d'alphabétisation ciblés accompagnés de systèmes de suivi et d'évaluation;
- Mettre à la portée des personnes alphabétisées une infrastructure qui facilite leur accès au matériel de lecture et d'écriture nécessaire pour la consolidation des acquis et qui leur permette d'élargir l'horizon de leurs connaissances (journaux, magazines, émissions télévisées...);

- Encourager la recherche dans le domaine de la lutte contre l’analphabétisme et la formation des adultes en fonction du contexte propre à chaque région et des projets mis en œuvre.

Les domaines qui paraissent retenir l’attention concernent :

- Les causes et les conséquences de l’analphabétisme ;
- L’impact de l’alphabétisation (utilisation des acquis) ;
- Les relations entre l’alphabétisation et les différents aspects du développement ;
- L’étude des facteurs favorisant ou entravant les actions d’alphabétisation, en fonction d’une situation politique, socio-économique et culturelle donnée ;
- Les problèmes de motivation et de participation ;
- L’utilisation des langues nationales comme facteur de sauvegarde de l’identité culturelle et l’étude de solutions à apporter aux aspects linguistiques de l’alphabétisation ;
- Les paramètres intervenant dans l’optimisation des coûts ;
- L’inventaire des méthodes utilisées dans la formation du personnel de l’alphabétisation et pour la préparation du matériel didactique ;
- Les stratégies et contenus de la post-alphabétisation ;
- Le rôle et les modalités d’utilisation des moyens de communication de masse dans la motivation des jeunes et des adultes à l’égard de l’alphabétisation, dans l’apprentissage et dans la formation des instructeurs, etc.

Conclusion

Selon ce qui a été réalisé jusqu’à présent dans le domaine de la lutte contre l’analphabétisme, il est bien clair que les approches adoptées jusqu’en (2004) n’ont permis et ne permettront ni l’atteinte des objectifs énoncés dans la charte de l’éducation et de la formation, ni l’aboutissement à l’éradication de l’analphabétisme en 2025.

Les décisions qui ont été prises ainsi que les approches adoptées dans ce domaine se caractérisaient par ce qui suit :

- Absence d’une vision claire concernant le secteur de l’alphabétisation depuis les années soixante jusqu’à l’avènement de la charte d’éducation et de formation qui l’a situé dans le contexte global de la réforme de l’enseignement ;
- L’improvisation à cause du manque d’études sérieuses sur lesquelles se basera toute réflexion consciente et réfléchie ;
- La priorité donnée au quantitatif au détriment du qualitatif, ce qui entraîne des impacts négatifs sur la qualité des apprentissages.
- Absence de données fiables sur le nombre d’analphabètes et sur le type d’analphabétisme existant au Maroc ;
- Manque d’imagination et de courage dans la gestion du dossier de l’analphabétisme, ce qui conduit à une gestion administrative centralisée et lente ;
- Absence de dispositif central, régional et local de suivi et d’évaluation permettant l’obtention d’informations fiables et rationnelles ;
- Manque du professionnalisme nécessaire en raison de la complexité et des spécificités des compo-

- santes du dossier (andragogie, élaboration des manuels, formation des formateurs et des superviseurs, gestion des ressources humaines et financières, recherche des partenaires).
- Faible intérêt accordé aux travaux de recherche scientifiques pouvant guider et enrichir la réflexion des décideurs;
 - Etc.

Ces remarques nous ont permis de proposer le scénario suivant :

1. Les principes du scénario :

La rationalisation; la concertation; la coordination; la qualité.

2. Les objectifs sont :

- Réduire le taux global de l'analphabétisme à moins de 20 % d'ici 2015;
- L'éradiquer d'ici 2025.

3. Condition de réalisation de ces objectifs :

L'atteinte de ces objectifs passe obligatoirement par ce qui suit :

- La généralisation d'un enseignement fondamental de qualité. Il est urgent de scolariser tous les enfants qui ont l'âge de la scolarisation et de leur offrir une scolarisation de qualité. Tout enfant qui quitte l'école sans maîtrise de compétences de base ou qui n'est pas passé par l'école, sera l'analphabète de demain ;
- L'orientation de l'intervention du Ministère de l'Éducation Nationale sur la population non scolarisée de 9-11 ans. L'objectif de cette action est de donner une deuxième chance pour cette population par sa mise à niveau et sa réintégration dans le système formel, contribuant à la généralisation de la scolarisation. L'appareil et les ressources humaines du MEN seraient mobilisés pour la réussite de cette opération ;
- Le développement d'un programme spécifique à caractère professionnel pour la population des 12-15 ans ;
- L'implication sans réserve de l'entreprise dans les actions de lutte contre l'analphabétisme fonctionnel ;
- L'implication de la société civile dans des projets d'alphabétisation intégrés assurant en même temps l'acquisition des compétences de bases (écriture, lecture, et calcul) et des habilités professionnelles axées sur des activités génératrices de revenus ;
- L'implication des collectivités locales et des différents élus et intervenants sociaux aux niveaux régional et local dans des plans d'action de lutte contre l'analphabétisme ;
- La mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation qui permettra de détecter les points forts et les points faibles du système ;
- La mise en place d'un système de post-alphabétisation adéquat qui permettra la consolidation des acquis ;
- L'organisation du programme de lutte contre l'analphabétisme selon les besoins du public-cible, ses disponibilités, ses spécificités et ses capacités ;
- La mise en place d'infrastructures d'accueil qui doivent être à la disposition du public-cible pendant des moments opportuns ;
- L'application du professionnalisme par le biais de la formation selon le poste de travail (décideurs, évaluateurs, formateurs, superviseurs...)

4. Le programme pédagogique :

Le programme de formation ne doit pas être le même pour tout le monde. Pour qu'il soit efficace il doit prendre en compte l'âge et les spécificités du public cible. Il doit assurer ce qui suit :

- La maîtrise des compétences de base (lecture, écriture et calcul);
- L'éducation aux droits de l'homme, de l'enfant et de la femme;
- L'éducation aux valeurs de la citoyenneté;
- L'initiation à des habilités génératrices de revenus et d'élaboration de projets;
- L'éducation sanitaire, de la gestion de l'économie familiale, de la protection de l'environnement....
- Etc.

5. L'organisation des apprentissages :

Pour assurer un rendement meilleur des apprentissages, il est important de revoir l'organisation du public cible selon les tranches d'âge, l'enveloppe horaire, car il y a des tranches auxquelles il faut accorder plus d'intérêt.

- Les tranches d'âge :
 - 1^{re} tranche d'âge → de 15 à 25 ans.
 - 2^e tranche d'âge → de 25 à 45 ans.
 - 3^e tranche d'âge → plus de 45 ans.
- L'enveloppe horaire :
 - 1^{re} tranche d'âge : 10 h/s → 40 h/mois-20 mois
 - 2^e tranche d'âge : 8 h/s → 32 h/mois-18 mois
 - 3^e tranche d'âge : 6 h/s → 24 h/mois-16 mois
- Estimation de bénéficiaires chaque année :
 - 1^{re} tranche d'âge → 100.000 personnes.
 - 2^e tranche d'âge → 150.000 personnes.
 - 3^e tranche d'âge → 250.000 personnes.
- Les sources de financement :
 - L'État
 - Les entreprises par contrats spéciaux de formation.
 - Les divers bailleurs de fonds : BIRD.BAD.BID...
 - La coopération bilatérale : France, Canada,.....
 - Les collectivités locales.
 - Divers partenaires et intervenants.
- Le dispositif de suivi et d'évaluation :
 - Le ministère de tutelle.
 - Groupe technique central avec des missions bien précises.
 - Groupe technique régional avec des missions bien précises.
 - Groupe technique local avec des missions bien précises.

Pour donner plus de fiabilité et de sérieux aux informations et aux données recueillies il est nécessaire d'avoir recours au programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP/PESA) qui est une initiative qui vise à développer et à mener une enquête pour mesurer un éventail de niveaux d'alphabétisation dans les pays en développement. Il est élaboré par l'Institut de Statistique de l'Unesco en coopération avec des agences internationales et des experts techniques.

Bibliographie

1. Bénédicte Terryn, le programme d'évaluation et de suivi de l'analphabétisme : contexte et démarche, Institut de Statistique de l'Unesco, Paris. www.unesco.org
2. Charte de l'éducation et de formation. COSEF. Maroc
3. Omar Kane. Expert à l'UNESCO. Document non diffusé.
4. Ahmadullah MIA, évaluation et réflexions sur la situation au Bangladesh, communication in colloque scientifique international sur l'évaluation des niveaux de compétence, Lyon, France, Novembre 2003.
5. Colin Power. UNESCO press.1998. www.unesco.org/opi/unescopress/98
6. Federico Mayor le directeur général de l'UNESCO. Message du 8 septembre 1997.
7. Lettre royale envoyée au congrès de la Ligue Marocaine de l'Éducation de Base et la Lutte Contre l'Analphabétisme, Mars 2000.
8. Document sur la stratégie nationale d'alphabetisation en Tunisie.([www.tunisie.com /societe/action](http://www.tunisie.com/societe/action))
9. Programme de l'éducation non formelle – Rapport général – Juin 2002 – MEN- – Direction de l'Éducation Non Formelle.
10. Discours royal d'ouverture du parlement, Octobre1999.
11. Discours royal de la fête du trône, 30 Juillet 2002.
12. Discours royal prononcé par Sa Majesté le Roi à l'occasion du 51^e anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, 20 Août 2004.
13. Documents : Direction de la lutte Contre l'Analphabétisme.
14. Abdelkader Baina, Le système de l'enseignement au Maroc, Editions Maghrébines, Casablanca, 1981.P :162.
15. Alphabétisation au Maroc : Bilan d'enquête et analyse. Etude élaborée par Larbi Ibaquil en 1994. Direction de la lutte contre l'analphabétisme.
16. Michel Welmond, journal Al Alam, n° 19993 du 20/02/2005,P :1
17. Évaluation des programmes d'alphabetisation des adultes au Maroc. Etude élaborée par Michel Welmond en 2002. Direction de la lutte contre l'analphabétisme.
18. Secrétariat d'État chargé de la lutte contre l'analphabétisme et de l'éducation non formelle, stratégie de lutte contre l'analphabétisme et l'éducation non formelle, septembre 2004.
19. Programme de l'éducation non formelle – Rapport général – Juin 2002 – MEN- Direction de l'Éducation Non Formelle.
20. Évaluation des écoles non formelles au Maroc. Etude élaborée par Abdelhak Moutawakkil en 2003.Direction de l'Éducation Non Formelle.
21. Taoufik Mouline, étude comparative en éducation concernant plusieurs pays. (document interne)
22. Documents sur l'éducation en Tunisie consulté sur Internet. . (www.tunisie.com/societe/action)
23. Carolyn Winter, système d'éducation non formelle : Divers modèles de pays et leçons de leurs expériences. Séminaire national sur l'éducation non formelle, Rabat, les 26 et 27 Février 2001.
24. Carolyn Winter.Ibid.